



Plan directeur des équipements sportifs 2017-2030

Photos: Alain Grandchamp / Ville de Genève

Service d'urbanisme
Service des sports

Juin 2017

Introduction

Au cœur d'une agglomération très attractive, la Ville de Genève bénéficie d'une forte croissance démographique, très largement supérieure à la moyenne européenne.

Renommée pour sa qualité de vie et son dynamisme économique, Genève dispose d'une offre d'équipements sportifs riche et variée, utilisée par l'ensemble des habitants de l'agglomération. Cependant, cette offre sportive est aujourd'hui :

- vieillissante ;
- saturée à certaines heures en raison de l'augmentation du nombre de pratiquants ;
- inadaptée à des disciplines sportives en constante évolution.

L'offre d'équipements sportifs de la Ville de Genève peut-elle, à l'avenir, rester aussi qualitative et absorber les quelques 20'000 habitants supplémentaires attendus à l'horizon 2030 ? Si oui, à quelles conditions financières ?

C'est pour répondre à cette problématique que la Ville de Genève a décidé d'élaborer son premier plan directeur des équipements sportifs.

• Genèse du plan

Suite à un inventaire mené en 2013 sur l'ensemble de ses équipements sportifs (PR-971), la Ville a mandaté, début 2015, une étude de restructuration des centres sportifs du Bout-du-Monde/Vessy, en raison de la vétusté de ses installations ; et de Vernets/Queue d'Arve, en lien avec le développement des études sur le PAV. La Ville a également décidé de lancer en parallèle une étude plus générale de planification des équipements sportifs à l'horizon 2030, afin d'avoir une vision claire sur les besoins et les mesures à mettre en œuvre.

Enfin, en 2016, la Ville de Genève a publié son plan directeur des sports 2016-2020, c'est-à-dire le document fondateur de la politique sportive municipale pour les prochaines années. Au niveau de l'axe 4, ce plan mentionne le projet prioritaire suivant : « collaborer, avec le Service d'urbanisme, à la création d'un plan directeur des équipements sportifs permettant de définir une vision directrice des équipements sportifs à 10 ans (2020-2030), et l'intégrer dans le Plan directeur communal. Elaborer ainsi un programme d'actions permettant d'optimiser, de rénover, et de construire de nouvelles infrastructures répondant aux besoins de la population » ; confirmant ainsi le lien entre ces deux documents.

Conformément à ces objectifs, le service d'urbanisme et le service des sports ont élaboré une planification avec pour objectif d'intégrer son contenu à la prochaine mise à jour partielle du Plan directeur communal en 2017. En clarifiant les besoins et les objectifs, cette planification a permis de construire une vision complète qui englobe tous les équipements sportifs de la Ville. Cette planification a été validée par la délégation du Conseil administratif à l'aménagement du territoire le 18 mai 2016.

La construction des objectifs du Plan directeur des équipements sportifs se fonde sur une analyse détaillée de la situation actuelle et sur l'identification des besoins en 2030. Les études de base qui échaufaudent les objectifs et mesures présentés dans ce document sont référencées sous forme de bibliographie à la fin de l'ouvrage.

Elle est surtout le résultat d'une collaboration étroite entre le département de la culture et des sports et celui des constructions et de l'aménagement. Elle a également fait l'objet de discussions avec les services des écoles et de la jeunesse du département de la cohésion sociale. Elle a été présentée et discutée à la commission des sports du conseil municipal, ainsi qu'à la commission des sports de l'association des communes genevoises (ACG). Elle a fait l'objet d'une séance de présentation et discussion, le 16 décembre 2016, aux magistrats de la Communauté de

communes urbaines (CCU) ainsi qu'à la magistrature en charge des sports de Plan-les-Ouates. Suite à cette séance, une collaboration plus étroite a démarré sur ce thème entre les communes de Genève, Carouge et Lancy, qui partagent un même bassin de vie et des périmètres de développement commun, notamment le PAV.

- **Organisation, portée et suivi du plan**

Le document est organisé par grands types d'équipements : piscines, patinoires, terrains de football, salles multisports, spécialisées (etc.), auxquels s'ajoutent des objectifs généraux qui concernent l'offre d'équipements sportifs dans sa globalité. Pour chacun de ces grands types d'équipements un rapide panorama du contexte est dressé, une série d'objectifs est élaborée, ainsi qu'un tableau de mesures y afférant. La carte intitulée « synthèse du concept directeur des équipements sportifs » illustre schématiquement les grands objectifs de la planification, à savoir renforcer et créer de nouveaux centres sportifs connectés entre eux et au reste de l'offre sportive par des axes de mobilité douce ou de transport en commun. La carte intitulée « carte des mesures de mise en œuvre » illustre, elle, dans le détail les mesures proposées.

Le plan directeur des équipements sportifs 2017-2030 traite de la politique à long terme d'équipements sportifs et de leur localisation dans l'espace. Il constitue un document propre. Il est soumis à la validation du Conseil administratif. Il est élaboré dans le respect des objectifs cantonaux d'aménagement en matière d'équipements sportifs (cf. plan directeur cantonal Genève 2030, fiche A13). Son intégration avec le Plan directeur communal se fait par le biais d'une fiche de mesure intitulée « équipements sportifs » intégrée à la mise à jour du Plan directeur communal de 2017.

Le suivi des objectifs et des mesures du plan directeur des équipements sportifs se fait au moyen du monitoring du plan directeur communal qui évalue annuellement l'avancement des planifications et propose, si besoin, des correctifs.

En fonction des besoins, la partie plan d'actions sera mise à jour. En effet, si les objectifs doivent rester stables, les projets visant à les mettre en œuvre, vont eux, évoluer. Par exemple, une fois que le programme du secteur Camembert (PAV) sera fixé, il sera très important d'intégrer cet élément à la planification des équipements sportifs de la Ville et de mesurer son impact. Rappelons que 25'000 mètres carrés sont pour le moment réservés aux équipements sportifs sur ce secteur selon le plan directeur de quartier du PAV.

- **Contenu du plan et conformité vis-à-vis des autres planifications**

Pour accompagner la croissance démographique attendue pour 2030 et répondre au plus près des besoins en tenant compte de l'évolution et/ou de l'émergence des nouvelles pratiques sportives, il a été décidé d'adapter et de densifier l'offre sportive existante et de l'enrichir en construisant de nouveaux équipements. Toutefois, la raréfaction des terrains disponibles et la situation des finances municipales ont conduit la Ville de Genève à définir des priorités dans son action et à imaginer la création de synergies intercommunales avec notamment Carouge, Lancy et Plan-les-Ouates en matière de piscines, patinoires et autres équipements de sports urbains. C'est pourquoi, en phase d'élaboration, plusieurs discussions ont eu lieu au sein de la commission sportive de l'association des communes genevoises.

Les objectifs du plan directeur des équipements sportifs se conforment aux objectifs :

- du Plan directeur cantonal Genève 2030 de « mener une politique active des équipements publics en réponse aux nouveaux besoins suscités par la croissance démographique et le développement urbain dans un contexte où les sites disponibles sont rares. Il intègre les objectifs de la mesure A13 qui vise à « coordonner la planification des équipements sportifs et de loisirs (...) en intensifiant la coordination intercommunale pour la réalisation de nouveaux équipements sportifs » ;

- du Plan directeur communal Genève 2020 « *d'offrir des espaces pour des équipements sportifs notamment en intensifiant la collaboration avec les communes voisines pour optimiser l'usage des bâtiments et terrains destinés aux activités sportives étant la raréfaction des sols disponibles.* »
- de l'axe 4 du plan directeur des sports 2016-2020 qui demandent des « *installations de qualité, polyvalentes et accueillantes* » et tient compte des enjeux cités, à savoir :
 - mettre à niveau les centres sportifs existants au regard des nouvelles pratiques sportives
 - optimiser la disponibilité et la convivialité des équipements sportifs existants à l'intention des publics, des associations et des clubs
 - proposer de nouveaux centres sportifs polyvalents garantissant un usage maximal des locaux, ainsi que des installations réversibles permettant de répondre aux évolutions des pratiques sportives
 - collaborer au développement des infrastructures destinées à l'agglomération du Grand Genève aux côtés du Canton et des communes
- de la planification financière des investissements de la Ville de Genève (12ème PFI). Les éléments inscrits dans le PFI ont été pris en compte lors de l'élaboration du plan.

Table des matières

1.1 Le rôle de la Ville de Genève en matière de sports

1.2 Concept directeur de la planification des équipements sportifs

1.2.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.2.2 Identification des besoins

1.2.3 Objectifs

Carte de synthèse du concept directeur

1.3 Les piscines

1.3.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.3.2 Identification des besoins

1.3.3 Objectifs

1.3.4 Mesures de mise en œuvre

1.3.5 Illustrations des mesures piscines

1.4 Les salles de sports

1.4.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.4.2 Identification des besoins

1.4.3 Objectifs

1.4.4 Mesures de mise en œuvre

1.4.5 Illustrations des mesures pour les salles de sport

1.5 Les terrains extérieurs

1.5.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.5.2 Identification des besoins

1.5.3 Objectifs

1.5.4 Mesures de mise en œuvre

1.5.5 Illustrations des mesures pour les sports extérieurs

1.6 Les patinoires

1.6.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.6.2 Identification des besoins

1.6.3 Objectifs

1.6.4 Mesures de mise en œuvre

1.6.5 Illustrations des mesures pour les patinoires

1.7 L'offre de terrains de jeux extérieurs

1.7.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.7.2 Identification des besoins

1.7.3 Objectifs

1.7.4 Mesures de mise en œuvre

1.7.5 Illustrations des mesures pour les terrains de jeux extérieurs

1.8 L'offre de sport urbain

1.8.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

1.8.2 Identification des besoins

1.8.3 Objectifs

1.8.4 Mesures de mise en œuvre

1.8.5 Illustrations des mesures pour le sport urbain

Carte de synthèse des mesures du Plan directeur des équipements sportifs

Phasage de la planification

Références bibliographiques

Annexe : Image directrice Queue d'Arve-Vernets

1.1 Le rôle de la Ville de Genève en matière de sports

L'offre d'équipements sportifs de la Ville de Genève en chiffres...

192 équipements sportifs sur le territoire communal (hors fitness privés)

74% gérés par la commune (le reste étant géré par le Canton (DIP))

57 équipements gérés par la Ville mais situés en dehors de la commune

1 centre sportif (Les Evaux) géré par 5 communes dont la Ville

258 équipements sportifs (total considéré pour les besoins de cette étude qui inclut 8 équipements hors ville et gérés par d'autres communes mais qui bénéficient directement aux habitants de Genève, ex. Genève-plage).

L'offre d'équipements sportifs de la Ville de Genève représente plus d'un quart de l'ensemble du parc d'équipements sportifs du canton. Les équipements sportifs municipaux sont à la fois dévolus à la pratique scolaire, associative, libre ou encore d'élite. Ils accueillent quotidiennement des entraînements, et pour certains, des compétitions.

La gestion des équipements sportifs est faite par plusieurs acteurs. Les centres sportifs, la plupart des salles spécialisées et les piscines publiques ou scolaires sont du ressort du service des sports, alors que celle des salles de gymnastiques scolaires et de la plupart des salles d'arts martiaux (Liotard, Cayla, le Corbusier) est de celle du service des écoles. Les objectifs poursuivis par ces deux services sont différents et complémentaires. Le service des sports souhaite répondre en priorité « *aux demandes d'activités sportives portées par des associations ou des personnes individuelles* ». Le service des écoles souhaite favoriser « *un tissu associatif, axé sur les enfants de ses écoles et sur le quartier, lié au sport ou à d'autres activités* »¹.

De par son rôle de ville-centre et de principal pôle d'emplois du Canton, la Ville met ses équipements à disposition des habitants de toute l'agglomération. Si certains équipements sportifs ont un rayonnement limité à l'échelle du quartier (ex. salles de gymnastiques scolaires), celui de certains autres est bien plus large (ex. piscine et patinoire des Vernets, centres sportifs du Bout-du-Monde ou de Vessy) et ils attirent, non seulement des habitants de la Ville, mais aussi des usagers non-résidents en pratique libre ou en clubs.

Toutes prestations cumulées (dont les équipements sportifs), la Ville de Genève consacre 120 millions de son budget à des prestations qui bénéficient à toute l'agglomération². Les défis qui l'attendent, à savoir notamment, la croissance démographique et la rénovation de son parc d'équipements sportifs, amènent la Ville de Genève à repenser son rôle au sein d'une agglomération en devenir dans laquelle les collaborations intercommunales devraient être à l'avenir renforcées. Dans un contexte territorial et financier toujours plus limité, cette planification intègre donc, comme le demande le Plan directeur cantonal, les projets des communes urbaines limitrophes susceptibles de partager un même bassin d'utilisateurs et de déclencher des synergies intercommunales.

¹ Cf. Etat des lieux de l'occupation des salles de gymnastique scolaires en Ville de Genève et pistes de réflexion

² Cf. Rapport Ecoplan de 2014

1.2 L'offre globale d'équipements sportifs en Ville de Genève

1.2.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

L'enquête nationale de 2014 révèle qu'à Genève, comme dans toute la Suisse, la pratique sportive est en hausse. Près de deux tiers de la population du canton font du sport au moins une fois par semaine.

L'analyse de l'offre d'équipements sportifs révèle que celle-ci est riche, diversifiée et relativement bien répartie sur le territoire communal. La population genevoise est majoritairement satisfaite de l'offre sportive des communes. Les habitants de la Ville de Genève sont cependant un peu moins enthousiastes que ceux du reste du Canton (cf. enquête le sport dans le canton de Genève, 2014). L'analyse de l'offre d'équipements permet d'expliquer en partie ce résultat.

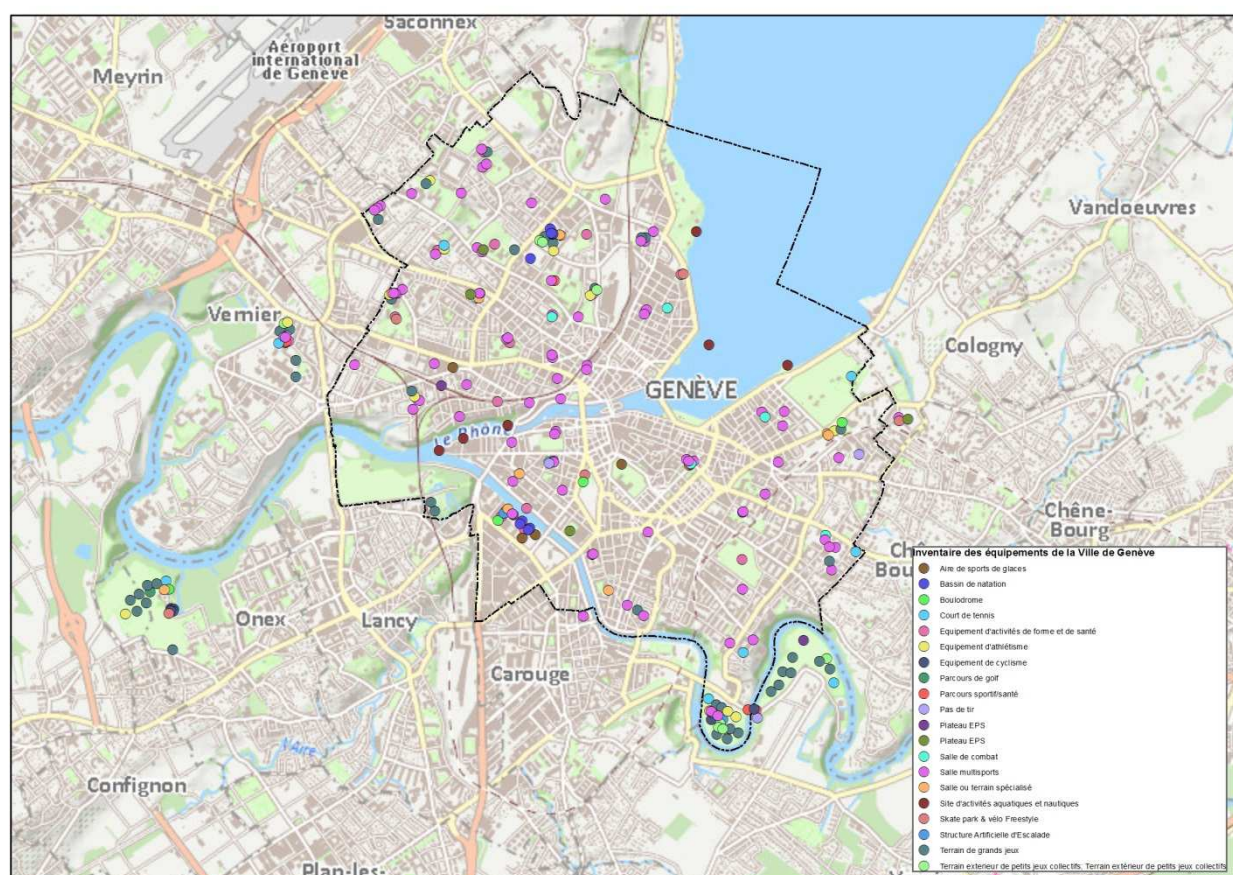


Figure 1 : Les équipements sportifs situés sur le territoire communal ou gérés par la Ville.

- **Une offre d'équipements sportifs vieillissante³.**

La plupart des équipements datent de la même période de construction. En dépit d'un entretien régulier, ils n'ont fait l'objet d'aucune rénovation sérieuse, alors que certains étaient de nature provisoire (ex. Bout-du-Monde, Queue d'Arve).

- **Une offre d'équipements sportifs qui fonctionne à saturation aux heures de pointe**

L'analyse détaillée des plannings (notamment les piscines et les patinoires) confirme qu'il existe très peu de créneaux disponibles le soir à partir de 18h00. En dépit de l'extension des horaires d'ouverture, la majorité des gens viennent faire du sport à la même heure. On constate un manque d'espaces disponibles dans cette tranche horaire.

³ Cf. inventaire fait en 2013, PR-971

- **Une offre d'équipements sportifs inadaptée à l'augmentation de la pratique libre**

La population privilégie une pratique sportive d'abord pour améliorer sa santé et ensuite pour prendre du plaisir et se détendre. Elle a très nettement tendance à moins pratiquer en club, donc à privilégier la pratique libre et les activités de plein-air, et enfin à être de plus en plus pluri-sportive⁴. L'offre intérieure pour la pratique libre à Genève est réduite à quelques salles de gymnastique scolaires mises à disposition quelques soirs dans l'année et certains week-ends, aux salles de badminton du centre sportif de la Queue-d'Arve et du Bois-des-Frères ainsi qu'à la salle de tennis indoor du Bout-du-Monde. L'offre extérieure est plus large avec les terrains de petits jeux collectifs (basket, volley), les arènes sportives et les terrains de football non grillagés. Force est de constater qu'aujourd'hui, la pratique libre se développe principalement dans l'espace public.

- **Une offre d'équipements sportifs orientée principalement sur le sport masculin**

La récente enquête menée par la Ville de Genève sur le genre et le sport, montre que 84% des femmes répondent avoir une pratique sportive. Toutefois, en dépit du goût des femmes pour le sport et de leur volonté de pratiquer plus, l'offre d'équipements reste trop centrée sur les besoins des sportifs masculins. Cette étude relève en outre que "75% des femmes disent avoir dû réduire ou suspendre leurs activités sportives dans leur vie. Les principales raisons de cet arrêt sont par ordre enfants/familles/grossesses (41%), travail (18,5%), manque de temps (11%), problèmes de santé (10%)". Les femmes relèvent la "difficulté de trouver une offre correspondant à leurs goûts, à leurs habitudes (commodités) et à leurs temps de vie dans un périmètre restreint, orienté vers une offre privée qui peut être très coûteuse".

- **Une offre d'équipements qui ne permet pas le développement de l'évènementiel sportif**

La Ville organise peu d'événements sportifs importants en salle car leur organisation nécessite de fermer ponctuellement des salles d'entraînement dans les centres sportifs et ce relativement longtemps, ce qui pérore les entraînements qu'il est impossible de déplacer ailleurs faute de créneaux horaires disponibles. Par exemple, en 2015 on compte :

- pour le centre sportif de la Queue d'Arve, 37 jours de fermeture qui ont pérore la pratique du badminton, du handball, de l'escalade;
- pour le Centre Sportif du Bois des Frères, 28 jours de fermeture qui impactent la pratique du volley-ball, basket-ball, badminton et gymnastique rythmique;
- pour le centre sportif du Bout-du-Monde, la Fête de l'Espoir nécessite 8 jours de fermeture et le tournoi international de la société d'escrime 3 jours. Ces événements portent préjudice à la pratique du tennis, du basket-ball et du hockey sur gazon.

4 Cf. Enquête nationale sur le sport, 2014

1.2.2 Identification des besoins

L'analyse de l'offre et de la demande croisée aux normes de l'Office fédéral des sports, nous permet de déterminer si les besoins actuels sont satisfaits et de vérifier les observations faites sur le terrain.

<i>Besoins en 2016 : offre globale d'équipements sportifs</i>	
	Les besoins sont couverts dans la plupart des disciplines mais les équipements fonctionnent à saturation du potentiel.
	Les besoins pour les piscines, les patinoires et le sport urbain ne sont pas couverts. L'offre d'équipements n'est pas suffisamment ouverte à la pratique libre et trop orientée sur les besoins des sportifs masculins.
<i>Projections 2030 selon tendance actuelle</i>	
	A l'horizon 2030, le Canton prévoit l'arrivée en Ville de Genève d'au moins 20'000 habitants supplémentaires dont environ 35% est susceptible de pratiquer un ou plusieurs sports plusieurs fois par semaine). Etant donné l'analyse de l'offre actuelle et cette croissance démographique annoncée, en dépit des projets de construction de nouveaux centres sportifs déjà planifiés, les besoins sportifs ne pourront plus être couverts. La Ville risque de voir le nombre d'équipements sportifs par habitant baisser et la qualité de son offre diminuer.

Pour contrer cette tendance et maintenir voire améliorer la qualité de son offre d'équipements sportifs, la Ville doit optimiser son offre existante d'équipements et planifier finement la rénovation des plus vétustes. Elle doit également construire de nouveaux équipements pour 2030.

Elle doit viser en priorité une offre d'équipements plus polyvalente et plus ouverte au grand public privilégiant la pratique du sport pour tous. Elle doit également réfléchir à l'aménagement de son espace public dans lequel se déploient, déjà actuellement, de nombreuses nouvelles pratiques sportives.

Enfin, elle doit envisager la planification de ses équipements sportifs en prenant en compte les projets planifiés dans les autres communes du Grand Genève. Certains de ces projets situés à proximité immédiate de la Ville peuvent contribuer à décharger ses propres équipements (Carouge, Lancy) et à atténuer les phénomènes de saturation.

1.2.3 Définition des objectifs

1. Rénover les équipements sportifs

Le parc d'équipements est vieillissant et inadapté à l'évolution de la demande sportive.

A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est de rénover les équipements les plus dégradés.

2. Augmenter l'offre d'équipements sportifs

A l'exception des piscines et des patinoires, la Ville dispose d'un nombre d'équipements sportifs par habitant aujourd'hui globalement satisfaisant (25 équipements sportifs pour 20'000 habitants), relativement bien répartis sur l'ensemble du territoire communal. Compte tenu de la croissance démographique de l'agglomération et de son développement urbain, si rien n'est fait, le nombre d'équipements par habitant va diminuer et l'offre ne répondra plus aux besoins de la population. Des marges d'optimisation du fonctionnement des équipements sportifs existent mais sont difficiles à mettre en œuvre en raison d'un manque de coordination entre les différents acteurs.

A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter l'offre d'équipements sportifs pour maintenir l'offre d'équipements par habitant, compte tenu de la croissance démographique prévue. Pour ce faire, il s'agira d'améliorer la coordination entre les différents services municipaux mais aussi avec le Canton, d'optimiser et de densifier l'offre existante (notamment les centres sportifs) et de construire de nouveaux équipements.

3. Adapter les équipements sportifs et son espace public aux nouvelles pratiques

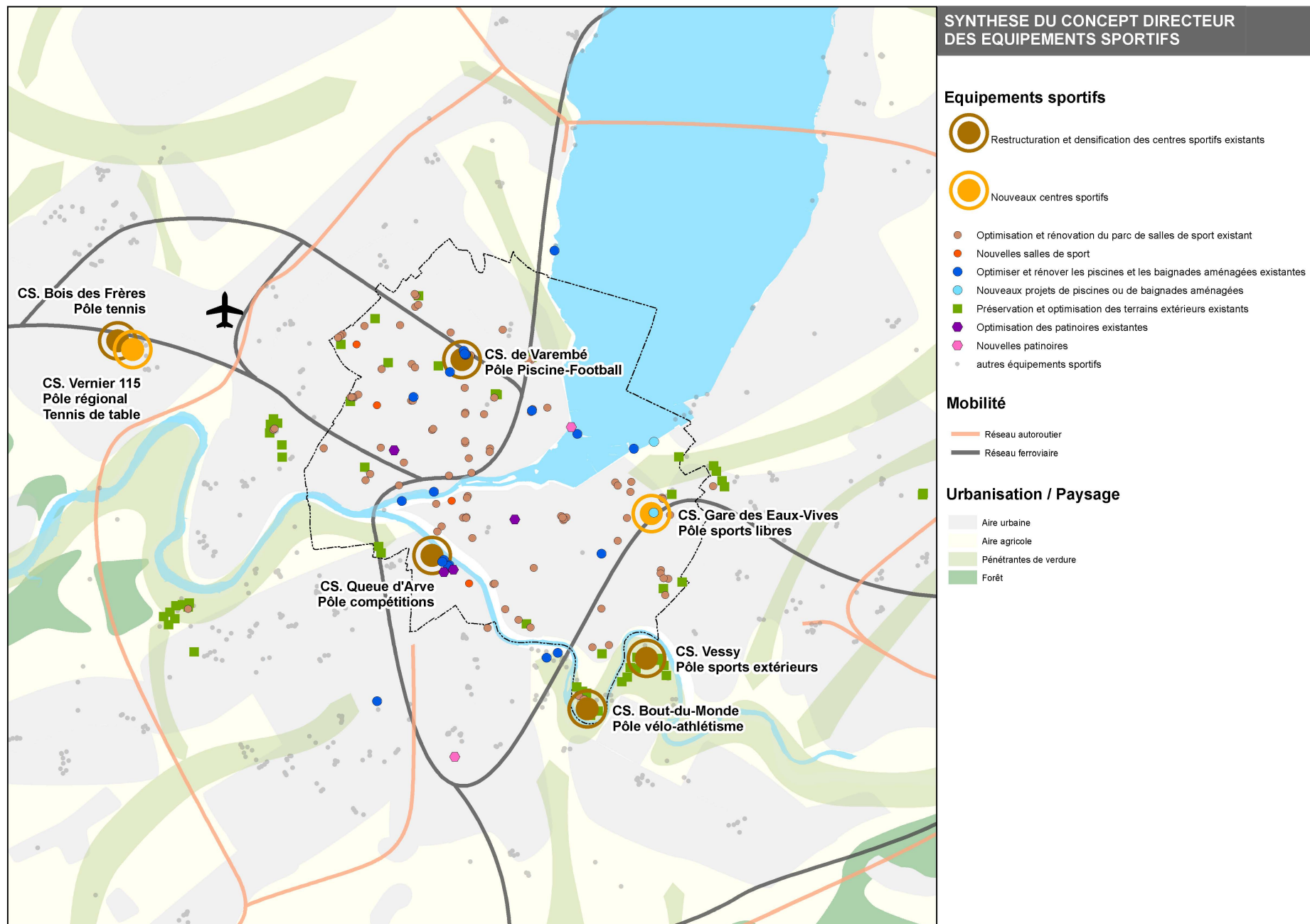
Les équipements sportifs sont majoritairement utilisés par les clubs sportifs (75% en moyenne contre 25% seulement en pratique libre). Or, la tendance est au développement de la pratique sportive libre, hors club, et à la pratique féminine.

A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter la part d'utilisation pour la pratique libre et pour la pratique féminine en optimisant les équipements existants et en créant de nouvelles installations, y compris dans l'espace public et les parcs.

4. Collaborer au développement coordonné des équipements sportifs du Grand Genève

La Ville dispose d'un important parc d'équipements sportifs utilisé par l'ensemble des habitants de l'agglomération étant donné sa position de ville-centre. Or, elle assume seule les coûts d'investissement et d'exploitation de ses équipements et dispose de trop peu de foncier pour répondre seule à l'accroissement des besoins sportifs de la population. Beaucoup de projets, avec des niveaux d'avancements différents, sont en cours d'élaboration dans les communes du Grand Genève (ex. piscine rive droite, secteur Camembert du PAV, patinoire Trèfle-Blanc, piscine et patinoire aux Cherpines...). Afin de garantir une optimisation des réponses apportées aux besoins des usagers, la fiche A13 du Plan directeur cantonal Genève 2030, demande aux communes de collaborer entre elles pour planifier et coordonner les projets d'équipements sportifs.

A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est de collaborer au développement des équipements sportifs du Grand Genève en créant des collaborations avec les autres communes et le Canton tant au niveau de la planification directrice que des projets d'équipements, afin de développer et d'améliorer l'offre d'équipements sportifs de toute l'agglomération au bénéfice de tous ses habitants et de soulager les installations de la Ville de Genève.



1.3 L'offre de piscines

1.3.1 Evaluation de l'offre et de la demande

L'offre de piscines de la Ville de Genève en chiffres...

6 piscines sur le territoire communal

2 piscines situées dans des centres sportifs (Vernets, Varembe)

4 piscines situées dans des écoles (Pâquis, Liotard, Contamines et Chandieu)

A l'échelle de l'agglomération, l'offre de piscines est concentrée sur les communes urbaines genevoises. **L'offre est variée en termes de dimensions** de bassins avec notamment le bassin couvert olympique des Vernets (unique dans l'agglomération). Les piscines publiques, situées dans les centres sportifs, sont ouvertes tous les jours avec une grande amplitude horaire. Elles ne ferment qu'en cas de compétition ou d'entretien. Les bassins scolaires sont ouverts aux clubs et associations le matin (avant l'école) et en soirée durant la semaine ainsi que le samedi. Par contre, ils sont fermés le dimanche.

Pratiquée par 32% de la population, la natation est, après la randonnée, le sport le plus pratiqué à Genève. Discipline intergénérationnelle par excellence, la tendance est à l'augmentation du nombre de ses pratiquants. C'est le sport que la population sportive genevoise aimerait pratiquer (ou pratiquer davantage) et celui que les non sportifs aimeraient le plus pratiquer. C'est un apprentissage obligatoire au niveau de la 7P dans le Canton de Genève. 53% des genevois estiment que l'offre est passable voire insuffisante.

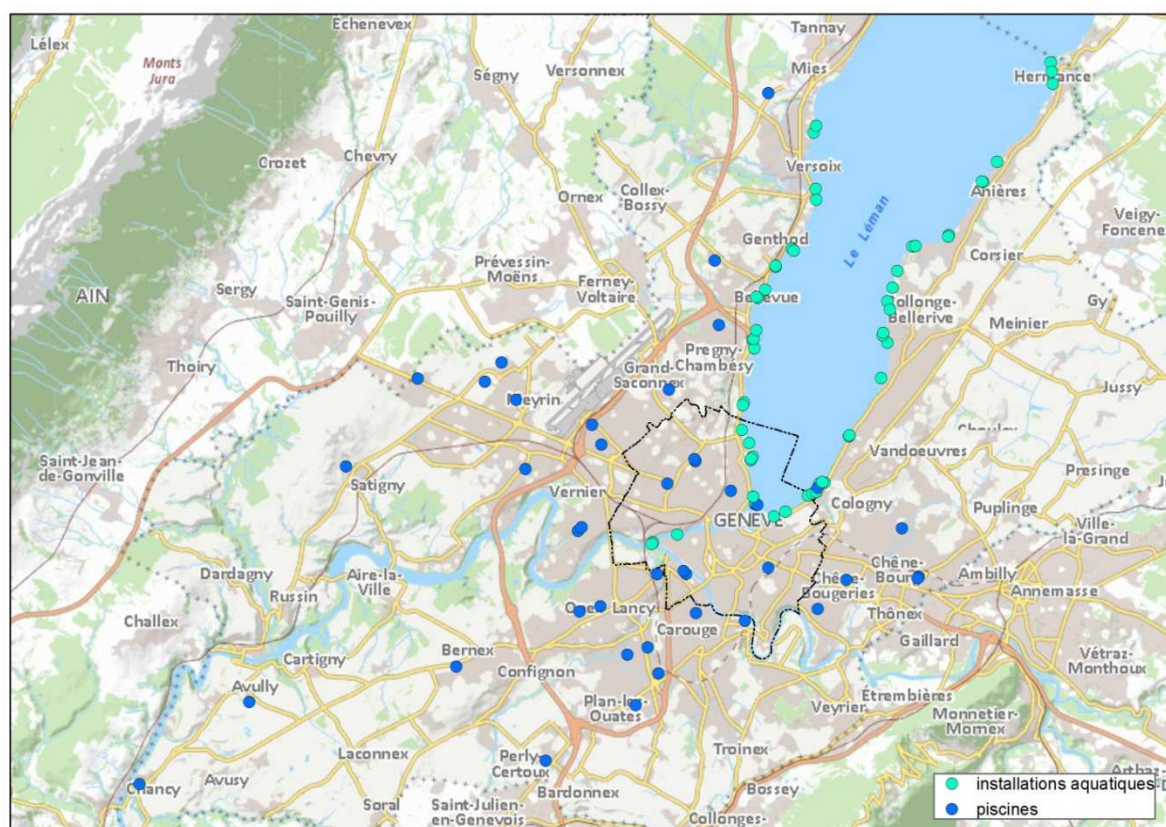


Figure 2 : Les piscines et installations aquatiques du canton

- **L'offre de bassins couverts**

Une comparaison avec les normes produites par l'office fédéral du sport (OFSP) et les équipements des principales villes suisses permet d'établir que la Ville, quoique bien dotée en nombre absolu de bassins couverts, **ne dispose pas de suffisamment de superficie de base couverte pour répondre aux besoins cumulés de ses habitants et autres usagers non-résidents⁵**. Dans le cas des piscines, il est essentiel de prendre en compte la notion d'usagers plutôt que d'habitants. En effet, les statistiques de fréquentation montrent que la moitié des usagers des Vernets et environ 30% des usagers de Vairembé étaient domiciliés en dehors de la ville.

Rapportée donc au nombre d'usagers, la Ville de Genève dispose d'une superficie de base couverte de **3'342 m² soit 0.008 m²/usager** ce qui est bien en-deçà de la norme de l'OFSP fixée à 0.014 m²/usager.

Ce résultat objective la saturation observée aux heures de pointe sur le terrain et l'insatisfaction exprimée par les usagers dans les différentes enquêtes. Toutefois, il est à moduler en fonction des différentes catégories de public : alors que les usagers clubs ont accès à l'ensemble des bassins de la commune, et que les écoliers bénéficient de bassins dans les écoles, les usagers « libres », dont le nombre est en constante augmentation, ne peuvent nager que dans les bassins des Vernets et de Vairembé.

- **L'offre de bassins extérieurs**

La Ville ne dispose que d'un seul véritable bassin extérieur de natation, celui de Vairembé, ouvert au maximum 4 mois par an. A cela s'ajoute la fosse de plongeon des Vernets.

57% des genevois estiment que l'offre de bassins extérieurs est passable voire insuffisante, **et il est vrai que la Ville compte moins de bassins extérieurs que d'autres communes de Suisse romande.**

Cela étant, il faut ajouter, pour compléter cette offre, les équipements de baignade du lac et du Rhône ainsi que certaines installations situées en dehors de la Ville et dont bénéficient largement les habitants, à savoir Genève-Plage, la piscine de Carouge et la piscine de Lancy. Sans compter les nombreuses pataugeoires gratuites existantes dans les parcs de la Ville pour les enfants de 0 à 7 ans.

Il faut également prendre en compte le mauvais rapport coût-utilité de ce type d'installation ainsi que son impact environnemental.

Ces deux facteurs expliquent en partie pourquoi la construction de ce type de bassin s'est fortement ralentie depuis 15 ans. Aujourd'hui, beaucoup de communes cherchent à couvrir et chauffer ces bassins, afin d'optimiser leur utilisation sur l'année. Cependant, cette mesure n'est pas envisageable partout ; en effet, la loi cantonale sur l'énergie permet de chauffer un bassin extérieur qu'à condition d'utiliser une source d'énergie renouvelable.

5 Selon l'OFSP, sont comptabilisés dans la superficie de base les plans d'eau destinés : à la natation, éventuellement au plongeon, aux leçons de natation, à l'acclimatation à l'eau des enfants en bas-âges (pataugeoires).

1.3.2 Identification des besoins

L'analyse de l'offre et de la demande croisée avec les normes de l'Office fédéral des sports, nous permet de déterminer si les besoins actuels sont satisfaits et de vérifier les observations faites sur le terrain.

<i>Besoins en 2016 : Offre de bassins couverts</i>	
	La loi cantonale sur l'enseignement impose que chaque classe de 7P fasse 2 heures par semaine pendant 7 semaines. L'offre en bassins scolaires permet de couvrir les besoins actuels scolaires et même d'offrir des espaces d'enseignement supplémentaire pour les autres niveaux.
	Les clubs ont accès à l'ensemble des bassins de la Ville, y compris les bassins scolaires dont la plupart sont fermés au public. Leurs besoins sont relativement bien satisfaits aujourd'hui.
	L'utilisateur public a uniquement accès aux bassins couverts de Varembé et des Vernets (avec quelques heures possibles aux Pâquis pour les habitants du quartier). Considérant les 239'628 usagers ⁶ , il manque aujourd'hui environ 900 m² de superficie de base couverte pour la pratique sportive libre de la natation (soit 1 X 50m ou 3 X 25m).
<i>Besoins en 2016 : Offre de bassins extérieurs</i>	
	La Ville de Genève ne possède pas suffisamment de bassins extérieurs. Toutefois, étant donné le coût rapport-utilité très élevé de ce type d'équipement, la Ville ne souhaite pas construire plus de bassin de ce type.
<i>Projections 2030 selon tendance actuelle</i>	
	Avec 20'000 habitants supplémentaires au minimum en 2030, si rien n'est fait, les besoins vont s'amplifier et la superficie couverte de base par habitant va diminuer. Pour répondre aux besoins futurs, il faudrait au minimum construire 3'000 m ² de surface de base couverte supplémentaire (selon norme OFSPO). Les projets déjà planifiés ou récemment construits, à savoir la piscine de Chandieu et celle de la Gare des Eaux-Vives, représentent 700 m ² . Toutefois, ils restent insuffisants pour satisfaire les besoins actuels et futurs.

⁶ habitants VGE + 32% des employés non-résidents, 32% étant la part de genevois qui pratique la natation)

1.3.3 Définition des objectifs

1. Augmenter l'offre de base couverte

La superficie de base (espace propice à l'apprentissage et à la pratique sportive de la natation) couverte est aujourd'hui insuffisante pour répondre aux besoins des usagers. Si rien n'est fait, compte tenu de la croissance démographique, l'insuffisance de l'offre va s'accroître. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter le nombre de bassins couverts pour augmenter sa superficie de base couverte par usager et atteindre au minimum 6'350 m² de surface de base couverte totale (soit 0.011 m²/usager au lieu des 0.08 m² actuel). A noter que cet objectif, bien que qu'ambitieux, ne permettra pas d'atteindre la ratio de 0.014 recommandé par l'OFSPPO. Pour atteindre cet objectif, il s'agira d'optimiser l'existant, de construire le bassin prévu à la gare des Eaux-Vives. Mais compte tenu des faibles disponibilités foncières et budgétaires, il s'agira aussi de collaborer avec les communes urbaines limitrophes qui partagent un même bassin de population et qui ont des projets de piscines à l'horizon 2030.**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- nombre de bassins construits
- superficie de base couverte / usager

2. Adapter l'offre aux nouvelles pratiques

L'occupation des bassins est déséquilibrée au détriment de la pratique libre alors que la demande est forte. Le taux d'occupation moyen des bassins couverts pour la pratique libre n'est que de 57%. A l'avenir, la pratique libre de la natation devrait continuer à se développer. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter le temps moyen d'occupation des bassins couverts pour les usagers de la pratique libre tout en continuant de garantir de bonnes conditions d'entraînement pour les clubs. Pour ce faire, il s'agit d'optimiser l'occupation des clubs (conformément aux normes sportives) dans les équipements existants et dans les nouveaux équipements.**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- nombre de bassins ouverts au public
- taux d'occupation clubs/usagers libres
- taux d'occupation des lignes d'eau clubs

3. Améliorer la qualité des équipements de natation

Aujourd'hui quelques bassins sont vieillissants et nécessitent des rénovations. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'améliorer l'offre d'équipements en rénovant certains bassins, ainsi que les vestiaires.**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- taux d'avancement du programme de rénovation

4. Développer la baignade extérieure sur le lac et le Rhône

L'offre de piscines extérieures est insatisfaisante. Mais la Ville ne souhaite pas, pour des raisons de coûts et de respect de l'environnement, augmenter l'offre de piscine extérieure mais plutôt valoriser la baignade fluviale et lacustre, ainsi que les pataugeoires. ***A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est de développer les installations de baignade lacustre et fluviale afin d'offrir plus de lieu de natation en plein-air notamment en contribuant à la création d'une nouvelle plage ainsi qu'au développement ponctuel de lieux de baignade sécurisés le long du Rhône. Elle souhaite également rénover les pataugeoires extérieures dans les parcs.***

Indicateur de suivi de l'objectif :

- taux d'avancement du projet plage
- taux d'avancement du projet bassin sur le Rhône
- taux d'avancement du programme de rénovation

1.3.4 Mesures de mise en œuvre

N	MESURE	DESCRIPTION	OBJECTIF	HORIZON DE REALISATION	GESTIONNAIRE / BENEFICIAIRES	SERVICES CONCERNES / COORDINATION	COUTS	FINANCEMENT
MESURES VILLE DE GENEVE								
P 1	Optimisation des lignes d'eau pour les clubs	Optimiser l'occupation des lignes de natation des clubs (cf. brochure 301 OFSPO, Principes de planification)	1, 2	Action continue	service des sports		/	/
P 2	Piscine des Pâquis	Rénover le bassin	3, 1	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti / service des sports	service des écoles	<i>Coût de rénovation</i> <5mio CHF	PFI crédit voté 2,3mio CHF
P 3	Bassin olympique des Vernets	Rénover le bassin	3, 1	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti / service des sports	/	<i>Coût de rénovation</i> <5mio CHF	Non planifié dans le PFI
P 4	Ouverture au public des bassins des écoles	Etudier les possibilités d'ouvrir au public les bassins des écoles existants et futurs pour en faire des bassins de quartier y compris le week-end	1, 2	Moyen terme (2022-2025) <i>(une étude devrait être menée en 2018)</i>	service des sports	direction du patrimoine bâti service des écoles	<i>Coût d'exploitation global annuel</i> 500'000 – 2'000'000 CHF	À intégrer au budget de fonctionnement du service des sports
P 5	Piscine de l'école Liotard	Rénovation du bassin	3	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti / service des sports	service des écoles	<i>Coût de rénovation</i> 5 – 20 mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer
P 6	Gare des Eaux-Vives	Construction d'un bassin couvert de 25 mètres.	1, 2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti / service des sports	service des écoles	<i>Coût de construction (pour l'ensemble du centre sportif)</i> >20 mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer

Post 2030 :

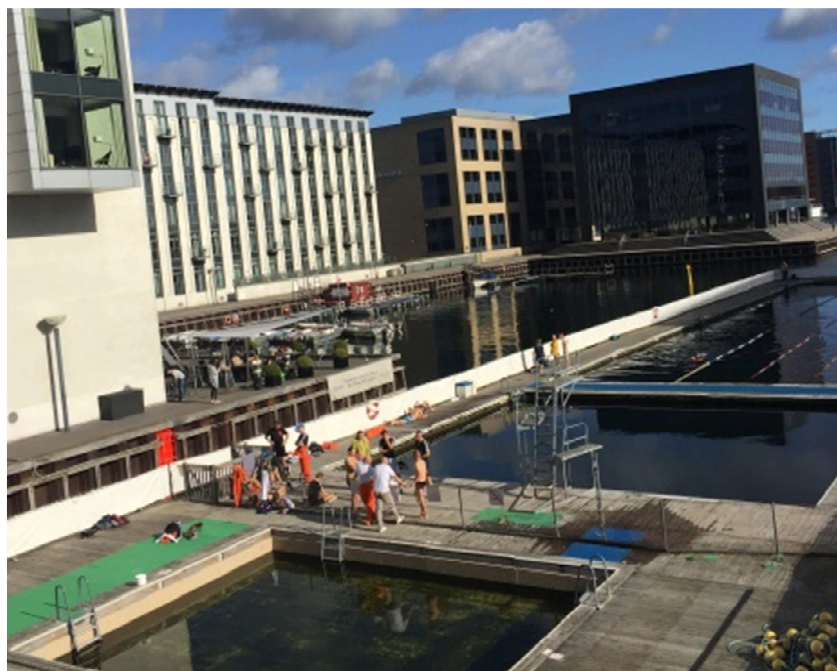
- la création du parc des sports des Vernets nécessitera la démolition de la « piscine » extérieure actuelle des Vernets (qui n'est pas véritablement un bassin de natation). Cet usage ludique devra être en partie compensé par la création de jeux d'eau dans le nouveau parc des sports. Un espace solarium privatif sera préservé pour la piscine des Vernets (cf. image directrice la Queue-d'Arve en annexe).

- un potentiel existe, à long terme, pour la création d'une nouvelle piscine 50 mètres couverte en lieu et place du bâtiment du service des sports aux Vernets (cf. image directrice de la Queue-d'Arve en annexe). C'est le dernier potentiel connu à ce jour pour construire une piscine.

MESURES D'AUTRES COMMUNES OU DU CANTON					
N	MESURE	DESCRIPTION	OBJECTIF	HORIZON DE REALISATION	PORTEUR
P7	Piscine de Lancy	Couverture ou chauffage de la piscine extérieure	1, 2	Court terme	Lancy
P8	Piscine de Carouge	Couverture ou chauffage de la piscine extérieure	1, 2	Moyen terme	Carouge
P9	Nouvelle piscine de Carouge	Construction d'un bassin couvert de 33 mètres.	1, 2	Long terme	Carouge
P10	Construction d'une piscine à Plan-les-Ouates	Construction d'un bassin couvert 50 mètres aux Cherpines	1, 2	Long terme	Plan-les-Ouates
P11	Plage des Eaux-Vives	Aménagement d'une plage aux Eaux-Vives	4	Moyen terme	Canton

1.3.5 Illustrations des mesures piscines

Piscine extérieure sur le fleuve à Copenhague et sauna mobile (mesure 13)



Piscines extérieures 50 mètres de Lancy et Carouge (mesures 8 et 9)



Pataugeoire du parc Trembley (mesure 14)



1.4.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

L'offre de salles de sport de la Ville de Genève en chiffres...

102 salles de sport (hors fitness privé) sur le territoire communal

79 salles multisports (permettent la pratique de différents sports intérieurs collectifs)

23 salles spécialisées

La salle de sport est l'équipement sportif le plus représenté et le mieux réparti sur le territoire. On distingue les salles de proximité distribuées dans les écoles, cycles et collèges, des salles des centres sportifs dont l'attractivité rayonne à l'échelle de la ville entière voire des autres communes urbaines. Grâce à l'implantation des salles de gymnastique dans les écoles, la répartition territoriale est bien équilibrée.

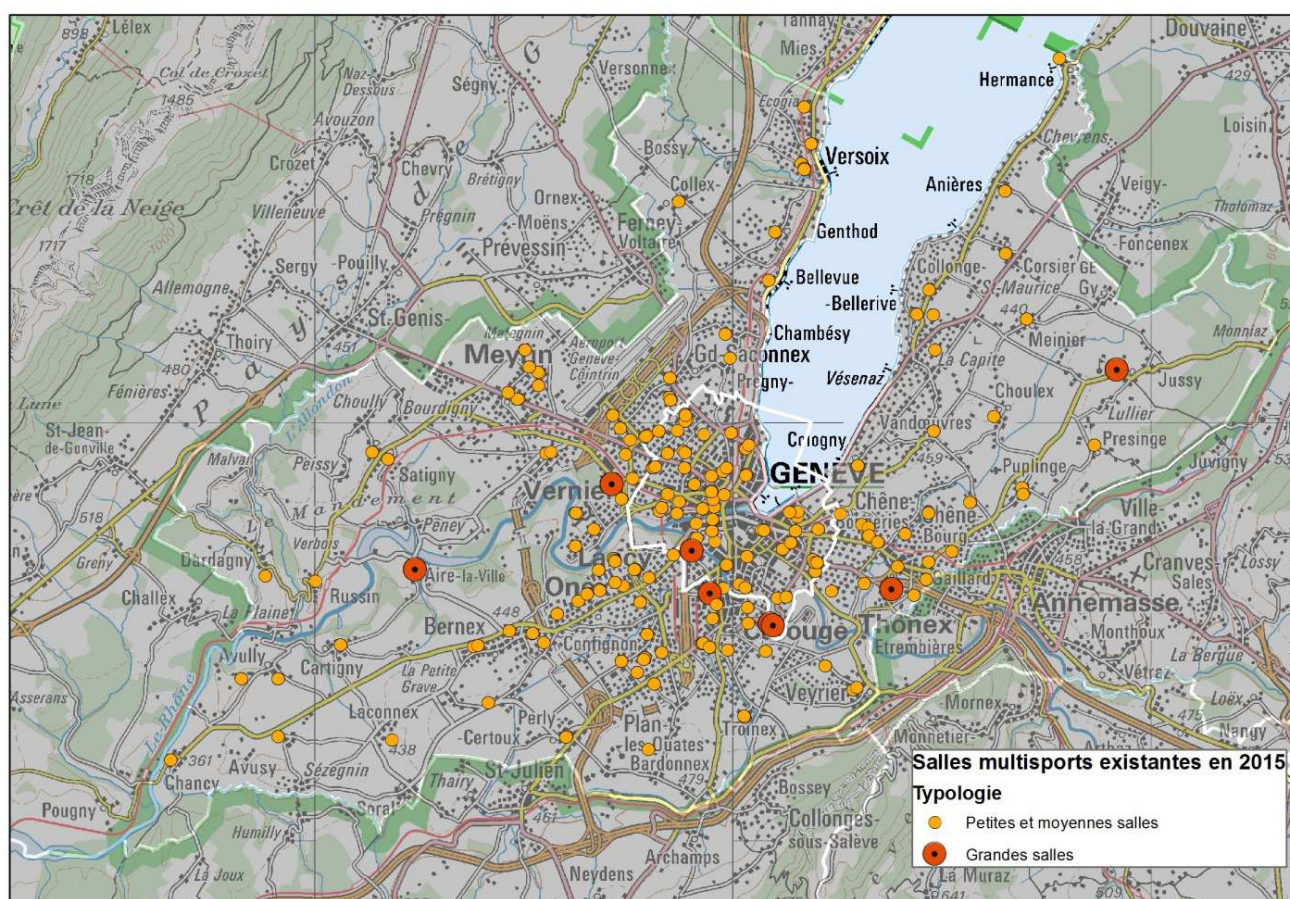
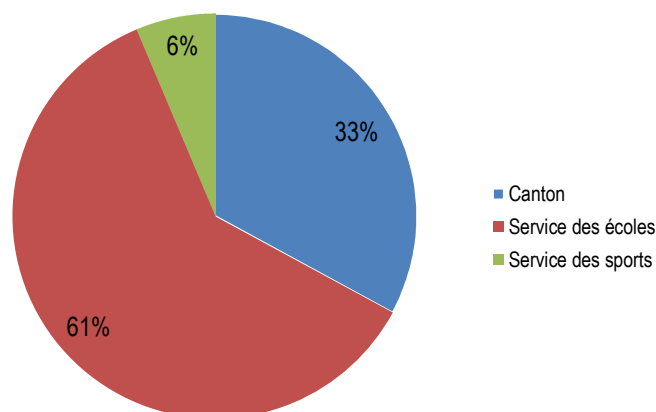


Figure 3 : Salles de sports à l'échelle de l'agglomération

• Les salles multisports

La majeure partie des salles multisports est localisée dans les écoles primaires, les cycles et les collèges.

Un peu moins de 70% des salles multisports sont gérées par la Ville (écoles primaires et centres sportifs) et 30% le sont par le Canton (cycles, collèges)⁷.



Les salles multisports dans les écoles

Gérées par le Service des écoles, elles accueillent en priorité les activités sportives scolaires, parascolaires ainsi que les entraînements et compétitions locales des associations sportives qui ne nécessitent pas de grand terrain. Elles sont utilisées également pour la pratique de sports individuels tels que le yoga, la gymnastique ou encore les arts martiaux.

La majorité de ces salles sont non normées, c'est-à-dire qu'elles ont des dimensions non-conformes à la normalisation de l'Office fédéral des sports. Elles ne permettent donc pas la pratique de certains sports et les compétitions. Les salles restantes relèvent des dimensions dites « simples » (28 mètres par 16 mètres) propices à la pratique du basketball, volleyball et unihockey sur petit terrain et aux compétitions régionales.

Elles sont particulièrement bien utilisées la semaine grâce à la complémentarité horaire entre l'enseignement scolaire (en journée) et la pratique associative (en soirée). Le nouveau système de réservation en ligne, mis en place en 2016, permet aux associations et aux particuliers résidant en ville de faire une demande de mise à disposition hors temps scolaire de locaux divers et variés situés dans les écoles primaires, y compris les salles de gymnastiques scolaires. L'objectif étant d'optimiser au maximum l'utilisation de ces locaux.

L'offre de salles multisports dans les écoles présente les problèmes suivants :

- vétusté de certaines salles qui nécessitent des rénovations lourdes planifiées dans le cadre du programme de rénovation et d'entretien des bâtiments scolaires ;
- très peu de salles ouvertes au public et à la pratique libre (ce paramètre va très certainement évoluer avec la mise en place du nouveau système de réservation).
- beaucoup de salles non normées.

Les salles multisports dans les centres sportifs

On compte 5 salles multisports dans les centres sportifs (Bout-du-Monde, Queue-d'Arve et Bois des Frères) gérées par le Service des sports. Elles se situent en limite du territoire communal voire en dehors, à l'image du centre sportif du Bois des Frères (commune de Vernier). Elles accueillent les clubs qui ont besoin de terrains de grande dimension, les matchs régionaux, nationaux, voire internationaux, mais aussi du public en pratique libre (ex. badminton). Pour certaines, elles disposent de gradins fixes ou mobiles. Elles ont également des créneaux à disposition du département de l'instruction publique et d'entreprises.

⁷ Faute de données, les salles gérées par le Canton n'ont pu être étudiées. Le plan directeur des sports prévoit dans son axe 4 de renforcer la collaboration avec le Canton.

Ces salles présentent aujourd'hui un certain nombre de problèmes :

- le pavillon des sports du Bout-du-Monde est vieillissant et vétuste ;
- les salles multisports des centres sportifs fonctionnent à quasi saturation du potentiel de l'occupation en soirée pour les entraînements⁸ ;
- fermeture des salles d'entraînements lors de l'organisation de manifestations sportives intérieures ;
- salles inadaptées à l'évolution de la pratique. Par exemple, la salle B du Bout-du-Monde est utilisée quasi exclusivement pour le tennis indoor alors même qu'elle n'est pas normée pour les compétitions et qu'elle est éloignée du pôle tennis principal du centre sportif Bois-des-Frères où se déroulent la plupart des cours et où est stocké le matériel.

Si les sports collectifs traditionnels de salle (handball, volley) sont de moins en moins attractifs, la demande est en progression pour le basketball et les sports individuels tels que le badminton, l'escalade, le fitness ou les arts martiaux. On constate également que beaucoup de sports initialement pratiqués en extérieur ont aujourd'hui des championnats d'hiver qui exigent la pratique en salle (hockey sur gazon, football, tennis).

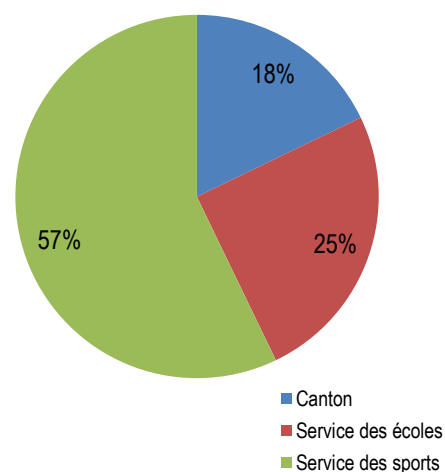
• Les salles de sport spécialisées

Les salles de sport spécialisées sont généralement de plus petites dimensions (à l'exception du vélodrome et de la salle de badminton) et adaptées à un seul type d'activités sportives qui nécessite des équipements spécifiques. Ces salles sont majoritairement gérées par le Service des sports, à l'exception des salles d'arts martiaux situées dans les écoles qui sont gérées par le service des écoles. .

L'offre actuelle présente les problèmes suivants :

- vétusté des installations;
- non-conformité aux normes en vigueur ;
- pas d'accès pour la pratique libre (à l'exception de la salle de badminton de la Queue-d'Arve et de la salle de fitness des Vernets) ;
- intensité de l'utilisation variable entre la soirée et la journée.

Répartition des salles de sport spécialisées par gestionnaire



Ces salles accueillent des sports pour lesquels la demande est généralement en augmentation (escalade, boxe, musculation, fitness, badminton, arts martiaux).

Fitness

Le fitness est une des dix activités les plus pratiquées par les genevois. En effet, 15% des genevois sont affiliés à un club. 17% de la population pratique le fitness, l'aérobic (dont 58% de femmes). 5% des genevois aimeraient pratiquer ce sport (ou pratiquer davantage). 26% des genevois fréquentent plusieurs fois par an une salle de sport privé ou un centre de fitness. Enfin, c'est l'activité sportive que les genevois non sportifs aimeraient le plus pratiquer à l'avenir (10%).

⁸ La seule salle qui présente de la disponibilité en soirée est la salle A du Bout-du-Monde et la salle multisports du vélodrome (notamment depuis que les Lions de Genève s'entraînent dans la salle du Grand-Saconnex). Les autres salles présentent des disponibilités en journée seulement.

En réponse à cette demande, le nombre de fitness a augmenté en ville. Mais il s'agit principalement d'une offre privée qui n'est pas accessible financièrement à toutes les catégories de la population.

La Ville développe également des espaces de fitness soit extérieurs (proxisports et street workout) soit intérieur (comme aux Vernets) pour encourager la population, et en particulier les personnes les plus fragiles socialement et économiquement à avoir une activité physique. Ces installations ont beaucoup de succès. Le Service des sports vend 200 abonnements pour la salle intérieure des Vernets. Il s'agit là d'un maximum car la salle est petite. Le service des écoles souhaite planifier une deuxième série de proxisports.

Escalade

Genève bénéficie d'une tradition des sports de montagne bien enracinée, la randonnée en montagne est d'ailleurs le premier sport pratiqué par les Genevois. L'escalade est pratiquée par 1.6% de la population genevoise, ce qui représente une pratique inférieure à celle du reste de la Suisse romande (2.2%). La Ville possède un mur d'escalade intérieur à la Queue-d'Arve et un mur artificiel extérieur (structure en béton) au Bout-du-Monde. Ces équipements sont vieillissants.

L'ouverture des équipements de Vitam'parc, de la salle de bloc à Vernier, associée à la vétusté du mur de la Queue-d'Arve, a progressivement fait chuter le nombre d'adhérents de la Queue-d'Arve (de 700 à 350), attirés par de nouvelles installations plus modernes et sûres. La fréquentation de Vitam'parc est aujourd'hui très élevée voire saturée.

Badminton

Une vingtaine de salles accueillent du badminton. Mais 15 d'entre elles sont situées dans des cycles ou des collèges gérés par le Canton et au sujet desquelles la Ville n'a aucune information, si ce n'est qu'elles ne sont pas accessibles au public. Les 5 autres salles sont situées dans des écoles ou des centres sportifs (principalement celui de la Queue-d'Arve).

Ce sport est essentiellement pratiqué de manière libre par environ 4% de la population genevoise. Cette proportion est en augmentation depuis 2008.

Il a l'avantage d'occasionner une forte dépense physique sur des surfaces plus restreintes que les courts de tennis et est donc plus propice à trouver une place en Ville dans les salles de sport existantes ou futures.

La fréquentation des salles est bonne, surtout sur les créneaux de mi-journée et le soir. Il y a peu de marge supplémentaire pour répondre aux besoins futurs.

Tennis de table

On compte également 9 installations de tennis de table. Deux de ces installations sont localisées dans des collèges et ne sont pas accessibles au public. Hormis l'installation en extérieur des Evaux qui est ouverte à la pratique libre, celles du centre sportif de Varembe, du stade de Richemont et des Minoteries sont réservées aux clubs.

L'association genevoise de tennis de table réclame depuis quelques années des équipements supplémentaires et la rénovation des équipements existants dont la plupart ne sont pas aux normes compétition. Cette association souhaite créer un centre régional de tennis de table avec possibilité d'hébergement collectif à proximité pour organiser des stages.

Squash

La Ville ne possède actuellement aucune offre publique. Quelques terrains privés existent à Genève et en France voisine. Cette activité est pratiquée par 0.9% de la population, principalement en pratique libre.

Ce sport a l'avantage d'occasionner une très forte dépense physique sur une surface relativement restreinte en comparaison des courts de tennis, les rotations rapides de joueurs sur les courts, de fait de parties rapides, favorisent la rentabilité des terrains et donc un modèle économique de structure privé.

Cyclisme

La pratique du cyclisme se fait essentiellement en extérieur et sur les routes de campagne mais la Ville compte, en complément, un vélodrome d'hiver.

Le vélodrome de la Queue-d'Arve, construit en 1990, est limité dans son utilisation par ses dimensions (166.66 mètres) qui ne relèvent pas des normes de l'Union cycliste internationale empêchant ainsi l'organisation de compétitions nationales et internationales alors même que cette infrastructure est unique dans un rayon de 150 kilomètres.

L'Union vélocipédique genevoise compte 1200 membres venant de l'agglomération transfrontalière, dont 608 adhérents du vélodrome. Le cyclisme est le 4ème sport le plus pratiqué dans le canton. 27% des genevois le pratiquent (hors VTT), et 3% souhaitent le pratiquer davantage. A plus de 97% ce sport se pratique de manière libre.

Les associations sportives souhaiteraient créer de nouvelles synergies entre les différentes disciplines cyclistes et pour ce faire demandent la création d'un pôle vélo unique regroupant sur un même site les principales activités aujourd'hui dispersées entre les centres sportifs de la Queue-d'Arve, du Bout-du-Monde et de Vessy.

Course à pied, athlétisme

La pratique de la course à pied se fait essentiellement de manière libre (non structurée), en extérieur et sans installation spécifique. Cependant, la Ville compte une dizaine d'installations d'athlétisme extérieures (pistes ou anneaux de course), dont la moitié n'est toutefois pas ouverte au public car située dans l'enceinte d'un cycle d'orientation ou d'un collège.

La course à pied fait partie des cinq sports les plus pratiqués dans le canton (17% des genevois la pratique) et attire un public toujours plus nombreux (+6% de pratiquants entre 2008 et 2014). Symbole de cet engouement pour la course, le « Harmony Genève marathon » est maintenant rentré dans le hit des marathons mondiaux et accueille chaque année de plus en plus de coureurs attirés par le défi sportif.

La pratique de la course à pied se concentre principalement dans l'espace public. Elle s'additionne de plus en plus d'applications sur smartphone permettant de partager des parcours mesurés et d'enregistrer les performances. Elle s'appuie également sur des petits équipements de mobilier urbain (Urban training) permettant de faire des étirements, des échauffements ou des exercices complémentaires. Elle exerce également une pression accrue sur l'usage des vestiaires des centres sportifs, réservés autrefois aux clubs et progressivement ouverts au public.

La préparation de courses, marathon ou autres exige des phases d'entraînements réguliers et pour beaucoup encadrés sur des équipements traditionnels tels que les anneaux ou pistes d'athlétisme ou encore même dans des salles intérieures, afin de prolonger l'entraînement en cas de mauvais temps ou de grand froid. A Genève, le fitness Harmony coorganisateur du marathon

organise à partir de mars plusieurs entraînements extérieurs gratuits et ouverts à tous. Le Stade Genève a également créé une section de coureurs amateurs et organise, quant à lui, la renommée course de l'Escalade. Les entraînements de ces deux structures se déroulent essentiellement sur l'anneau d'athlétisme du Bout-du-Monde et dans la salle multisports A. Cette salle est aujourd'hui vétuste et peu adaptée à cette pratique; or ces entraînements accueillent des centaines de participants.

Escrime

La Ville de Genève met à disposition une salle d'armes au Bout-du-Monde pour le club d'escrime de Genève qui compte 220 licenciés dont 150 jeunes. C'est le plus ancien et le plus important club d'escrime de Suisse. Il est aussi le plus grand centre de formation suisse et cumule les titres de champions suisses tous les ans. Il a récemment obtenu trois qualifications aux championnats d'Europe. Aujourd'hui, cette salle, localisée dans le pavillon des sports, est vétuste et inadaptée. Elle ne répond plus aux normes en vigueur et ses 10 pistes permettent seulement à la moitié de l'effectif de s'entraîner en même temps (20 personnes sur un groupe de 40).

Arts martiaux

La pratique des arts martiaux se fait dans beaucoup de salles de gymnastique scolaire mais la Ville met en plus à disposition dans certaines écoles des locaux spécifiques notamment dans les écoles des Grottes, Le Corbusier et aux Eaux-Vives. Entre 2008 et 2014, la pratique au niveau suisse a augmenté de 0.5%. A Genève, aujourd'hui, 3.3% de la population dit pratiquer les sports de combat (attention l'enquête n'inclus pas les moins de 18 ans). Mais c'est surtout le deuxième sport, après la natation, que les genevois aimeraient davantage pratiquer.

Le sport de combat semble donc bénéficier d'une dynamique ascendante. Pour avoir une meilleure vision, une étude est actuellement en cours au service des sports.

Cependant, étant donné l'augmentation de la demande parascolaire, suite à la réforme des rythmes scolaires, le service des écoles aimeraient pouvoir récupérer ces locaux (en particulier à l'école des Grottes) mais actuellement il semble ne pas avoir de solution de relogement ailleurs.

1.4.2 Identification des besoins

L'analyse de l'offre et de la demande croisée aux normes de l'Office fédéral des sports, nous permet de déterminer si les besoins actuels sont satisfaits et de vérifier les observations faites sur le terrain.

<i>Besoins en 2016 : offre de salles</i>	
	L'offre en salles de gymnastique scolaire permet de couvrir les besoins scolaires actuels. Toutefois des rénovations sont planifiées afin de maintenir la qualité de l'offre.
	L'offre actuelle en salles multisports permet de répondre aux besoins des clubs. Toutefois, cette offre fonctionne à saturation du potentiel et le pavillon des sports du Bout-du-Monde présente des signes de vétusté.
	Il existe aujourd'hui très peu de créneaux pour la pratique libre alors qu'elle se développe fortement. Il n'existe pas de possibilité de reloger ailleurs les salles d'arts martiaux actuellement logées dans les écoles afin de les récupérer pour les besoins du parascolaire. L'offre actuelle ne permet pas d'augmenter le nombre de manifestations en salle (objectif du plan directeur des sports 2016). Il manque une salle dédiée aux manifestations d'une capacité de 4'000 spectateurs.
<i>Projections 2030 selon la tendance actuelle</i>	
	Avec 20'000 habitants supplémentaires au minimum en 2030, si rien n'est fait, les besoins vont s'amplifier et le nombre de salles de sport par habitant va diminuer. De plus, l'offre actuelle présente pour certains bâtiments des signes de vétusté et nécessite des améliorations (agrandissement et mise aux normes) afin d'être mieux adaptée à l'évolution des pratiques sportives.

1.4.3 Définition des objectifs

1. Améliorer l'offre de salles de sport

L'offre de salles actuelle nécessite des rénovations et des mises aux normes afin de mieux s'adapter aux besoins futurs tout en étant optimisée au maximum. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est de transformer et rénover des salles afin d'optimiser l'offre existante, d'améliorer sa qualité et de l'adapter aux besoins futurs.**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- nombre de salles rénovées / transformées

2. Augmenter l'offre de salles de sport

L'offre de salles de sport couvre globalement les besoins actuels même si elle nécessite des adaptations. On compte environ 11 salles de sport (inclues salles multisports et salles spécialisées, non inclus les fitness privés) pour 20'000 habitants. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter le nombre de salles de sport afin de maintenir le même nombre de salles par habitant (environ 11 salles pour 20'000 habitants) compte tenu de la croissance démographique prévue.**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- nombre de salles construites
- nombre de salles pour 20'000 habitants

3. Adapter l'offre de salles de sport aux nouvelles pratiques

L'offre de salles de sport est principalement dévolue aux écoles et aux clubs mais très peu à la pratique libre. Dans les salles multisports, on compte en moyenne 5% du temps d'utilisation pour la pratique libre et 92% pour les clubs. Les salles spécialisées ne sont, elles, quasiment pas ouvertes à la pratique libre. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter la part d'utilisation pour la pratique libre et féminine afin de mieux répondre aux besoins de la population. De plus, la Ville souhaite augmenter la polyvalence des salles afin de permettre de multiples utilisations.**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- Taux d'utilisation pour la pratique libre sur toutes les salles
- Taux d'utilisation de la pratique féminine

4. Augmenter l'offre pour le sport événementiel

Conformément à sa nouvelle politique des sports (axe 5), la Ville souhaite organiser plus d'événements sportifs indoor de dimension nationale et internationale afin de contribuer au rayonnement de Genève et à son dynamisme. L'équipement actuel ne permet pas d'atteindre cet objectif sans diminuer l'offre d'entraînement. **A l'horizon 2030, la Ville souhaite avoir une salle dédiée principalement à l'organisation d'événements sportifs indoor, d'une capacité de 4'000 places.**

Pour des questions de faisabilité, la réalisation de cet objectif est fractionnée en deux temps. A l'horizon 2020, on envisage une première mesure provisoire (la transformation de la salle omnisport de la Queue-d'Arve) et post 2030 une deuxième mesure définitive (la construction d'une salle de 4'000 places dans le nouveau centre sportif de la Queue-d'Arve démolí-reconstruit cf. image directrice de la Queue-d'Arve en annexe).

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- Ouverture de la salle
- Nombre d'évènements organisés par an

1.4.4 Mesures de mise en œuvre

N	MESURE	DESCRIPTION	OBJECTIF	HORIZON DE REALISATION	GESTIONNAIRE/ BENEFICIAIRE	SERVICES CONCERNES/ COORDINATION	COUTS	FINANCEMENT
S1	Coordination avec le Canton	Ville et canton partagent les informations sur l'état d'occupation de leurs salles et élaborent des mesures d'optimisation.	1, 2	Action continue	service des sports	DIP	/	/
S2	Ecoquartier Jonction	Construction d'une salle de gymnastique dans le nouvel écoquartier.	2	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des écoles	service des sports	<i>Coût de construction</i> >20mio CHF	PFI Crédit voté 27'223'400 CHF (ensemble projet de bâtiments publics)
S3	Boulodrome de la Queue-d'Arve	Réduire le nombre de pistes de boule afin d'installer des terrains de squash. Déplacement du mur d'escalade. Rénover la buvette.	1, 2	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de rénovation</i> <5mio CHF	PFI Projet actif chiffré 400'000 CHF
S4	Salle omnisport de la Queue-d'Arve	Transformer provisoirement la salle omnisport de la Queue-d'Arve afin qu'elle devienne une salle pour les manifestations intérieures (capacité 3500 places).	3	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	service des écoles	<i>Coût de construction</i> 5 – 20 mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer
S5	Quillodrome de la Queue-d'Arve	Transformer le quillodrome de la Queue-d'Arve en salle de boxe.	1, 2	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de rénovation</i> <5mio CHF	Non planifié dans le PFI

S6	Salle de gymnastique de l'école Liotard	Rénovation de la salle de gymnastique dans le cadre de la rénovation de l'école	1	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des écoles	service des sports	<i>Coût de construction</i> <5mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer
S7	Gare des Eaux-Vives	Construction d'une salle multisports double	1, 2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	service des écoles	<i>Coût de construction (pour l'ensemble du centre sportif)</i> >20 mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer
S8	Vernier 115⁹	Construction de salles pour le tennis de table et deux salles de squash	1, 2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de construction</i> 5 – 20 mio CHF	PFI Projet actif chiffré 16 mio CHF
S9	Salle de gymnastique de l'école des Charmilles	Rénovation de la salle de gymnastique dans le cadre de la rénovation de l'école	1	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des écoles	service des écoles	<i>Coût de rénovation</i> 5 – 20 mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer
S10	Nouvelle de salle l'école PAV (casernes des Vernets)	Construction d'une salle de gymnastique dans la nouvelle école de la caserne des Vernets.	2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des écoles	service des sports	<i>Coût de construction (salle seulement)</i> 5 – 20 mio CHF	Non planifié dans le PFI
S11	Bout-du-Monde	Démolition, reconstruction des salles multisports avec mise aux normes et agrandissement des dimensions. La salle d'armes est mise aux normes et agrandie (12 pistes au lieu de 10).	1, 2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	service des écoles, service de l'aménagement urbain, service d'urbanisme	<i>Coût de construction</i> >20mio CHF	Non planifié dans le PFI

⁹ En complément deux étages administratifs sont prévus pour les associations sportives et une auberge de jeunesse qui permettra de loger les sportifs en compétition à Genève.

S12	Vélodrome de la Queue-d'Arve	Démolition et reconstruction au Bout-du-Monde avec mise aux normes et agrandissement (piste 250m), ainsi qu'ajout en son centre d'un anneau d'athlétisme intérieur (piste 200m).	1, 2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de construction</i> 5 - 20mio CHF	Non planifié dans le PFI
S13	Salle de gymnastique de l'école des Vollandes	Rénovation de la salle de gymnastique dans le cadre de la rénovation de l'école	1	Long terme (2026-2030)	direction du patrimoine bâti/ service des écoles	service des sports	<i>Coût de rénovation</i> 5 – 20 mio CHF	Non planifié dans le PFI
S14	Salle de gymnastique de l'école Hugo de Senger	Rénovation de la salle de gymnastique dans le cadre de la rénovation de l'école	1	Long terme (2026-2030)	direction du patrimoine bâti / service des écoles	service des sports	<i>Coût de rénovation</i> 5 – 20 mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer
S15	Nouvelle salle école du Mervelet	Construction d'une salle de gymnastique dans la nouvelle école du Mervelet	2	Long terme (2026-2030)	direction du patrimoine bâti / service des écoles	service des sports	<i>Coût de construction</i> >20mio CHF	PFI Projet actif à chiffrer

Post 2030 :

Dans la perspective long terme de la démolition-reconstruction du bâtiment de la Queue-d'Arve, de nouvelles salles seraient créées dont la salle pour les manifestations intérieures d'une capacité de 4'000 places. Entre temps, étant donné que le besoin est avéré aujourd'hui et que la volonté d'organiser plus de manifestations intérieures existe, il est proposé (mesure 6) d'aménager provisoirement la salle omnisports existante de la Queue-d'Arve (3'500 places) en attendant que ce bâtiment arrive en fin de vie (aux alentours de 2030) et que la question de sa démolition se pose.

Un potentiel existe également sur l'école des Franchises pour la création d'une salle de gymnastique (PLQ Vieusseux).

Sur le périmètre d'étude du PLQ Bourgogne, un périmètre d'utilité publique existe pour la construction d'un équipement public.

1.4.5 Illustrations des mesures sur les salles de sport



Boulodrome de la Queue d'Arve (mesure 3)



Salle omnisports de la Queue d'Arve (mesure 4)



Salle de gymnastique de l'école Liotard (mesure 6)

1.5 L'offre de terrains extérieurs

1.5.1 Evaluation de l'offre et des pratiques

L'offre de terrains extérieurs de la Ville de Genève en chiffres...

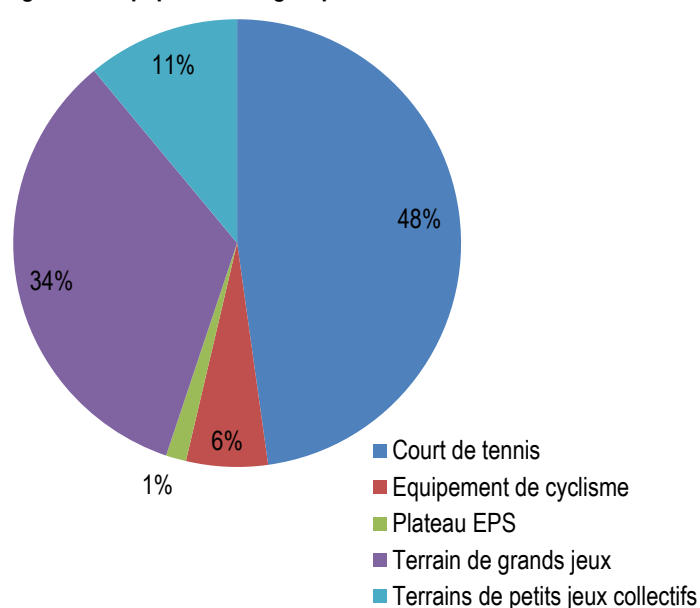
163 terrains extérieurs gérés par la Ville sur son territoire ou sur d'autres communes

65 terrains de tennis, **33** terrains de football

89 terrains extérieurs sur son territoire communal (55% de l'offre totale)

L'appellation « terrains extérieurs » regroupe les terrains de grands jeux (football, rugby, volley, hockey sur gazon), et de petits jeux collectifs (beach-volley, basketball), les courts de tennis et les équipements de cyclisme en plein-air ainsi que les plateaux multisports EPS appelés aussi agorespaces.

Catégories d'équipements regroupés sous "terrains extérieurs"



Le graphique ci-contre montre que le nombre de courts de tennis est prépondérant, viennent ensuite les terrains de grands jeux. Ces terrains sont situés soit dans les centres sportifs, soit dans les parcs ou encore dans l'enceinte des cycles ou des collèges. 50% se situent sur son territoire, l'autre moitié sur d'autres communes.

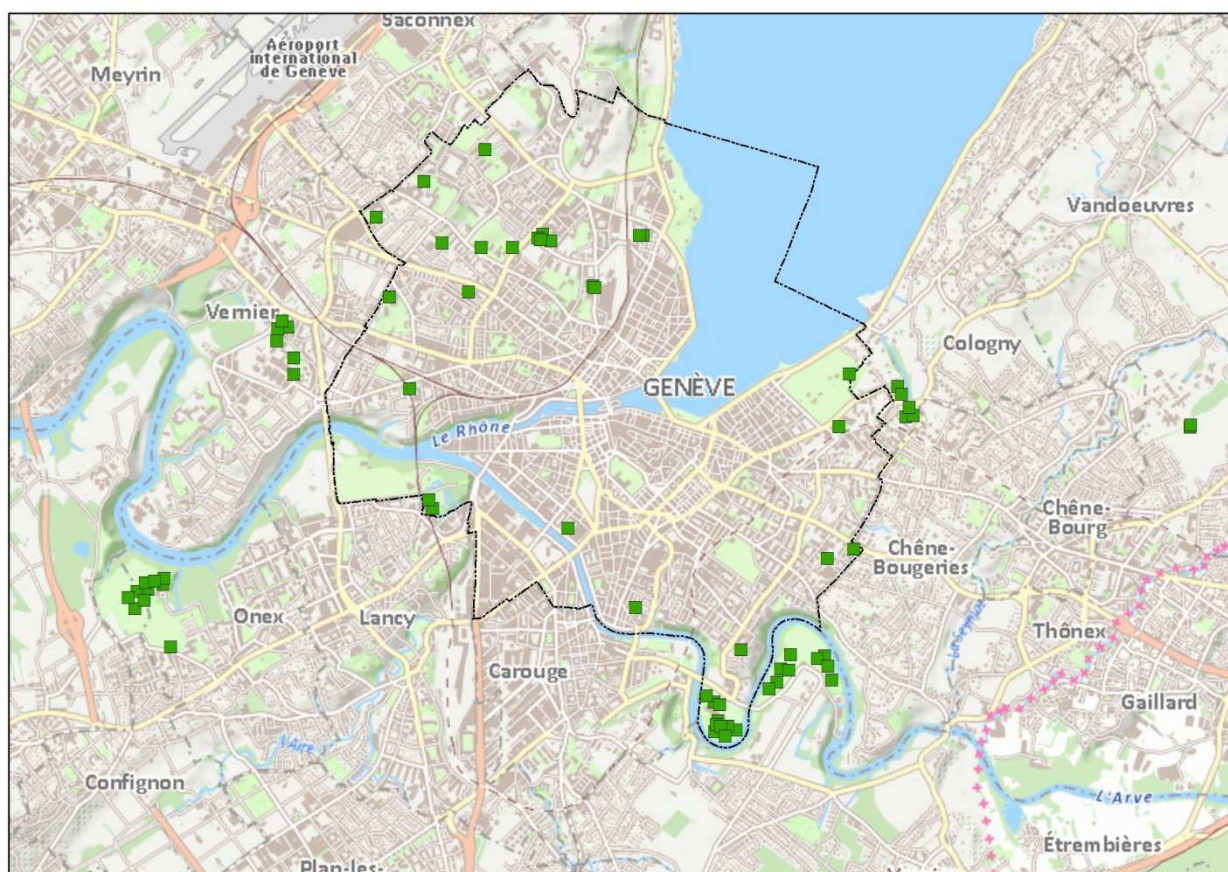


Figure 5 : Les terrains extérieurs de jeux de la Ville de Genève

- **Des terrains de grand jeu collectif à usage quasi exclusif du football**

En Ville de Genève, les terrains de grands jeux collectifs extérieurs sont principalement en pelouse naturelle et non grillagés, ce qui théoriquement permet plus de polyvalence tant au niveau du nombre de sports pratiqués que de l'accès pour la pratique libre. Dans la pratique, ces terrains sont majoritairement utilisés pour le football. Seuls les terrains de cricket, de baseball et de football américain présentent des usages mixtes.

En effet, le football est le sport d'équipe le plus pratiqué par les genevois (9% de la population de plus de 18 ans) et en particulier chez les juniors. C'est un sport plutôt masculin et pratiqué surtout par des jeunes. A l'échelle cantonale, on compte 65 clubs et environ 16'000 licenciés dont 9'000 juniors. De 2004 à 2014, les effectifs de licenciés ont augmenté de 30%.

La pratique du football se fait essentiellement en club. Les équipes évoluent généralement dans les championnats régionaux. Le football est le sport qui totalise le plus grand nombre d'effectifs en sport-étude. A l'échelle cantonale, il existe 3 centres de formations reconnus : Servette FC, Etoile de Carouge et Meyrin FC.

Les pratiquants ne sont pas seulement des habitants de la Ville. Le centre sportif de Vessy, par exemple, est fréquenté à 55% par des usagers qui n'habitent pas en Ville de Genève. En effet, de par l'important nombre d'emplois présents sur son territoire et de par sa position géographique centrale, la Ville accueille de nombreux clubs d'entreprises (corporations) qui représentent 20% du total des clubs jouant sur les terrains de la Ville.

63% des genevois estiment que l'offre en terrains extérieurs est bonne voire très bonne. Mais la demande est forte et les ressources en terrains limitées. Il importe donc d'utiliser au maximum les terrains à disposition.

Une comparaison relative aux normes d'utilisation de l'Office fédéral des sports (OFSP) montre que les terrains extérieurs de football ne sont pas tous utilisés de manière optimale. Si les terrains naturels sont en moyenne bien utilisés (14 heures/semaine en moyenne alors que l'OFSP recommande 12 à 18 heures), les terrains synthétiques sont sous-utilisés (21 heures/semaine en moyenne contre 30 heures recommandées). Et contrairement aux recommandations de l'OFSP, certains terrains restent réservés uniquement à la pratique des matchs (le terrain A de Frontenex et les terrains 5 et 6 du Bout-du-Monde).

Cette situation s'explique principalement par :

- la fragilité de certaines pelouses naturelles en raison d'une graminée qui supporte très mal le piétinement et qui empêche d'utiliser plus de 10 heures par semaine certains terrains ;
- la gestion actuelle et le nombre de vestiaires qui ne permettent pas d'optimiser l'utilisation des terrains synthétiques (inventaire 2013 des équipements sportifs de la Ville de Genève).

Enfin, sur la totalité des terrains de la Ville, on compte seulement 3 terrains conformes aux nouvelles dimensions « championnat », à savoir 100 mètres par 64 mètres (terrains A de Frontenex, A de Varembe et A du Bois des Frères). La plupart des terrains sont homologués pour le championnat de 2ème ligue ou ont obtenu des dérogations pour la 2ème Ligue (11 terrains actuellement).

• **Peu de courts de tennis pour la pratique libre**

On compte 8 installations de tennis, soit environ 65 courts. La moitié des courts est réservée à l'usage des clubs. L'autre moitié accueille les écoles, l'université et la pratique libre.

Le tennis est pratiqué par 9% de la population genevoise et à 58%, sa pratique est non structurée. C'est le sport de raquette le plus pratiqué en Suisse et à Genève. 6% de la population sportive genevoise aimerait le pratiquer (ou pratiquer davantage). 16% de la population genevoise utilise les courts de tennis plusieurs fois par an. L'offre est jugée bonne voire très bonne par 56% de la population, elle est jugée un peu moins bonne pour l'offre couverte (51%).

L'offre actuelle de tennis présente les problèmes suivants :

- inadéquation entre l'offre (club, extérieure) et la demande (libre, intérieure) ;
- saturation de l'occupation des installations en soirée ;
- absence d'homologation de la salle intérieure (salle du Bout-du-monde) empêchant l'organisation de tournois ;
- dispersion des sites ce qui pose des problèmes pour l'organisation des cours et le stockage du matériel.

Il y a peu de marge supplémentaire pour répondre aux besoins futurs et pas vraiment de potentiel pour créer de nouvelles surfaces couvertes. Le seul potentiel d'amélioration réside dans la couverture de terrains de tennis existants ou la récupération d'espaces aujourd'hui dévolus à des clubs de tennis.

• **Des installations extérieures de cyclisme peu utilisées**

On compte quelques installations de cyclisme en extérieur en Ville de Genève qui sont aujourd'hui peu utilisées notamment l'anneau de Varembe et celui de Richemont.

• **Des terrains extérieurs de petits jeux collectifs fréquentés mais peu équipés**

La Ville dispose d'un grand nombre de terrains extérieurs de petits jeux (basketball, volley) accessibles à tous soit dans les écoles, les cycles et les collèges ; soit dans les centres sportifs. Ces petits terrains sont fréquentés et permettent un usage libre (hors club). Ils sont exposés aux intempéries et ne disposent pas de couvert.

- **Des arènes sportives propices à la pratique libre**

La Ville de Genève (service des écoles) a installé 4 arènes sportives : 3 dans les écoles Liotard, Pré-Picot et Trembley et un terrain dans le parc Baud-Bovy. Sur ces terrains, plusieurs sports peuvent être pratiqués de manière libre.

1.5.2 Identification des besoins

L'analyse de l'offre et de la demande croisée aux normes de l'Office fédérale des sports, nous permet de déterminer si les besoins actuels sont satisfaits et de vérifier les observations faites sur le terrain.

<i>Besoins en 2016 : Offre de terrains extérieurs</i>	
	L'offre en terrains extérieurs est suffisante pour les besoins scolaires.
	L'offre actuelle répond aux besoins des clubs de football de la Ville et permet même d'accueillir des clubs de corporations. Toutefois, la demande est importante et il n'existe pas de nouvelle opportunité foncière pour créer particulièrement des terrains de football.
	Il existe aujourd'hui très peu de créneaux pour la pratique libre alors que cette pratique se développe fortement. L'offre actuelle de terrains extérieurs est surtout pensée pour les clubs. L'offre de terrains agorespace est la seule offre véritablement ouverte au public sportif libre.
<i>Projections 2030 selon la tendance actuelle</i>	
	Avec 20'000 nouveaux habitants supplémentaires au minimum en 2030, si rien n'est fait, les besoins vont s'amplifier et le nombre de terrains extérieurs par habitant va diminuer.

Pour maintenir l'offre de de terrains extérieurs actuelle il faut densifier la pratique sur les terrains existants et notamment les terrains de football synthétiques qui présentent un potentiel. Il s'agit également d'augmenter la polyvalence des terrains extérieurs afin de permettre à d'autres sports de se développer. Enfin, une réflexion à l'échelle intercommunale est nécessaire.

1.5.3 Définition des objectifs

1. Améliorer l'offre de terrains extérieurs existante

Les dimensions des terrains extérieurs sont aujourd'hui peu conformes aux normes en vigueur que ce soit les terrains de football, de tennis couverts ou de BMX. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est de mettre aux normes certains terrains extérieurs (football, tennis, BMX) et de rénover les vestiaires vétustes, voire d'en créer de nouveaux.**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- nombre de terrains mis aux normes
- nombre de vestiaires rénovés

2. Augmenter le nombre de terrains extérieurs de petits jeux collectifs

La Ville compte environ 128 terrains extérieurs. Ces espaces libres destinés à la pratique sportive doivent être préservés et leur nombre augmenté pour répondre aux nouveaux besoins. Toutefois, étant donné le peu d'opportunité foncière existante, il s'agit de créer des terrains extérieurs de petits jeux collectifs plus propices à s'insérer dans un tissu urbain dense. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'augmenter le nombre de terrains extérieurs de petits jeux collectifs pour maintenir le nombre de terrains extérieurs par habitant (entre 12 et 13 terrains extérieurs pour 20'000 habitants). Les terrains de football sont à préserver mais il sera difficile d'en créer davantage. De nouveaux terrains, de plus petites dimensions et plus polyvalents tels ceux de beach-volley, de basketball et de volley seront créés. Ils contribueront à maintenir et diversifier l'offre de terrains extérieurs tout en favorisant la pratique libre.**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- Nombre de terrains extérieurs/habitant
- Nombre de terrains de petits jeux collectifs

3. Augmenter l'utilisation des terrains extérieurs de football existants

L'offre de terrains extérieurs (notamment football) actuelle couvre globalement les besoins même si elle nécessite des adaptations. On compte environ 3 terrains de football pour 20'000 habitants. Peu d'opportunité foncière existe pour acquérir de nouveaux terrains. Dès lors, l'offre par habitant risque de diminuer à l'avenir sous le poids de la pression démographique. Or il existe encore un potentiel d'optimisation de l'utilisation des terrains synthétiques de football existants. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est d'optimiser l'utilisation des terrains extérieurs de football, notamment les terrains synthétiques.**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- Nombre de terrains synthétiques
- Taux d'utilisation des terrains synthétiques

1.5.4 Mesures de mise en œuvre pour les terrains extérieurs 2017-2030

N	MESURE	DESCRIPTION	OBJECTIF	HORIZON DE REALISATION	GESTIONNAIRE / BENEFICIAIRE	SERVICES CONCERNES/COORDINATION	COUTS	FINANCEMENT
T1	Vestiaires	Lancement d'une étude sur la situation actuelle et identification des besoins futurs en lien avec la mise en synthétique de nouveaux terrains et l'optimisation des terrains existants. Prise en compte de la problématique de la pratique libre et de la pratique féminine.	1, 3	Court terme (2018-2021)	service des sports	Service de l'Agenda 21, Service d'urbanisme	Etude interne au service des sports	Budget du service
T2	Courts de tennis du Bois-des-Frères	Démolition-reconstruction des 6 courts de tennis existants avec dépollution du terrain. Construction d'une halle pour 3 courts	2	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de construction</i> 5 – 20 mio CHF	PFI projet actif à chiffrer
T3	Stade de Frontenex	Rénovation des vestiaires du stade (et éventuellement extension voir conclusion de l'étude sur les vestiaires)	1	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de rénovation</i> 5 – 20 mio CHF	PFI projet actif à chiffrer

T4	Piste de VTT cross de Vessy	Cette piste devrait être supprimée pour être remplacée par une aire de détente, loisirs aménagée avec des installations de grillade.	1	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ Service des sports	service d'aménagement urbain service des espaces verts	<i>Coût de construction</i> <5 mio CHF	Non planifié dans le PFI
T5	Transformation de revêtement et mise aux normes	Il s'agit de transformer les revêtements naturels en les mettant en synthétiques et de les mettre aux normes compétition pour les terrains suivants : rugby de Vessy (1), Bois de la Bâtie (1), Libellule (1), Pré-Picot (1), Vessy (2), Bout-du-Monde (2).	1, 3	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de rénovation</i> 5 – 20 mio CHF	Libellule PFI projet actif chiffré 1,8 mio CHF Vessy (rugby) PFI projet actif chiffré 1,8 mio CHF Bois-de-la-Bâtie projet actif chiffré 1,5 mio CHF Pré-Picot, Vessy et Bout-du-Monde non planifiés dans le PFI
T6	Agorespaces (plateaux EPS)	Planifier une deuxième série d'opérations et construire de nouveaux terrains	2, 3	Moyen terme (2022-2025)	service des écoles	service des sports, service à la jeunesse, service, service d'aménagement urbain	<i>Coût de construction</i> <5mio CHF	Non planifié dans le PFI
T7	Mise aux normes de la piste de BMX du Bout-du-Monde	La piste de BMX du Bout-du-Monde devrait être adaptée pour être mise aux normes internationales.	2	Moyen terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	<i>Coût de rénovation</i> <5 mio CHF	PFI projet actif à chiffrer

T8	Terrains de football Bout-du-Monde / Vessy	La démolition-reconstruction du bâtiment du Bout-du-Monde exige la suppression de deux terrains de football. Ils seront recrées sur le centre de Vessy et mis en synthétiques (avec vestiaires provisoires). Le terrain de cricket sera déplacé, agrandi pour être mise aux normes football (100*64) et son revêtement sera mis en synthétique. Le terrain de football restant sera aussi déplacé, mise aux normes football et transformé en synthétique.	1, 2, 3	Moyen terme (2022-2025)	Direction du patrimoine bâti/ service des sports	/	Coût de construction <5 mio CHF	PFI projet actif à chiffrer
T9	Terrains extérieurs de petits jeux au Bout-du-Monde/ Vessy	Les terrains extérieurs de petits jeux collectifs existants au Bout-du-Monde seront démolis et reconstruits dans le cadre de la restructuration du site. Des terrains de beach-volley supplémentaires seront ajoutés.	2	Moyen terme (2022-2025)	direction du patrimoine bâti / service des sports	Service à la jeunesse	Coût de construction <5 mio CHF	PFI projet actif à chiffrer

Post 2030 :

- Le parc des sports des Vernets permettra la création de petits terrains de jeux collectifs extérieurs dans le parc des sports et sur la place des Vernet.

1.5.5 Illustrations des mesures pour les terrains extérieurs



terrain de football synthétique du Bout-du-Monde (mesure 9)



Agorespace de l'école Liotard (mesure 4)



Parcours VTT cross de Vessy (mesure 7)



Agorespace de l'école de Pré-Picot (mesure 4)



Agorespace du parc Baud-Bovy (mesure 4)



Agorespace de l'école de Trembley (mesure 4)

1.6 L'offre de patinoires

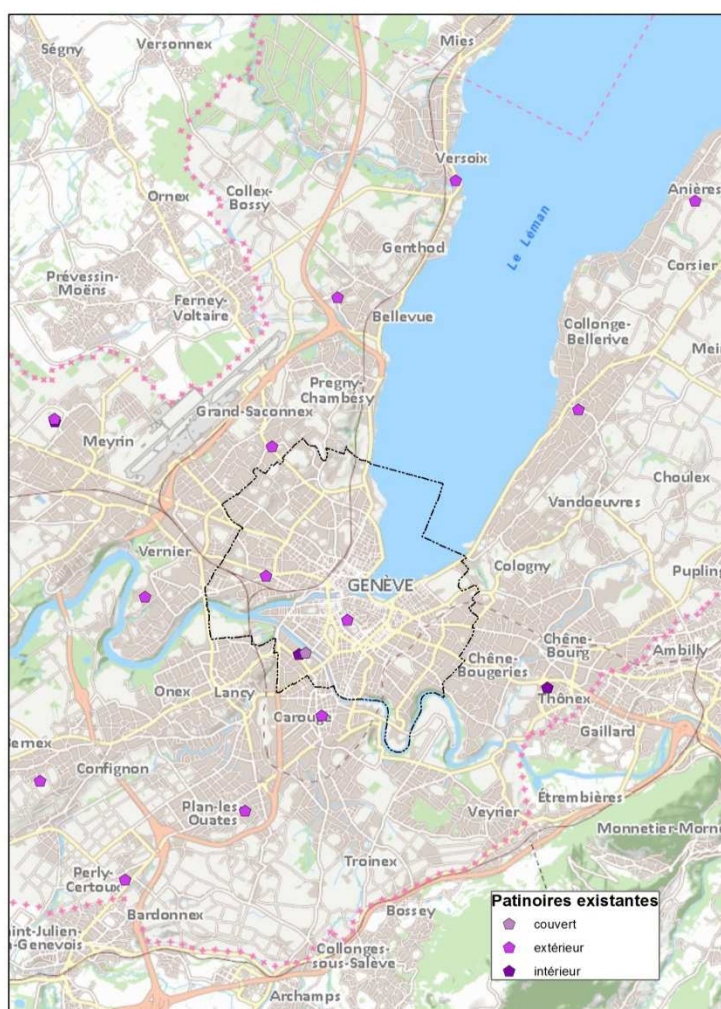
1.6.1 Evaluation de l'offre et de la demande

L'offre de patinoires de la Ville de Genève en chiffres...

2 patinoires à usage sportif (Vernets, 60 mètres par 30 mètres)

2 patinoires saisonnières (loisirs) au parc des Bastions et aux Charmilles

Actuellement, la patinoire couverte des Vernets est le seul équipement de glace de compétition LNA sur le Canton. Les deux autres patinoires intérieures existantes se trouvent sur les communes de Meyrin et Thônex. La plupart des autres patinoires sont des installations saisonnières (sauf à Meyrin).



Il existe à Genève un club de ligue nationale (Genève Servette Hockey, GSHC SA) et un club de patinage artistique de haut niveau. Plusieurs équipes de corporation s'entraînent également ainsi que le mouvement junior.

Si les sports de glace sont globalement peu pratiqués par la population genevoise (patinage 1.2% des genevois, hockey 0.6%), les matchs de hockey sont très populaires et réunissent régulièrement plus de 6'000 spectateurs à la patinoire des Vernets. 53% des genevois estiment que l'offre est passable voire insuffisante.

L'analyse de l'offre actuelle relève les manques suivants :

- les patinoires actuelles fonctionnent à saturation. Les deux patinoires sportives des Vernets sont principalement utilisées par des clubs sportifs ou corporatifs. L'amplitude d'ouverture de ces deux patinoires est déjà maximale ;

- l'offre communale est inférieure à l'offre moyenne suisse et à celle des principales villes suisses (à l'exception de Zurich) ;
- elle ne peut plus répondre aux demandes du GSHC en matière d'augmentation des places VIP de la patinoire et autres mesures de mise aux normes, pour assurer au club un modèle économique stable ;

- la patinoire « extérieure » des Vernets présente des problèmes de vétusté. De plus, le système de refroidissement commun aux deux patinoires doit être remplacé, car la densification urbaine prévue dans le cadre du projet de la caserne des Vernets ne permet plus aux yeux du Canton de conserver à proximité des futures habitations un système qui utilise de l'ammoniac.

1.6.2 Identification des besoins

L'analyse de l'offre et de la demande croisée aux normes de l'Office fédérale des sports, nous permet de déterminer si les besoins actuels sont satisfaits et de vérifier les observations faites sur le terrain.

Besoins en 2016 : offre de patinoires	
	L'offre actuelle ne répond pas aux besoins du club de hockey du GSHC (modèle économique et normes LNA). Les deux patinoires sportives fonctionnent aujourd'hui à saturation avec des amplitudes horaires très grandes. En l'état, elles ne peuvent pas absorber les besoins futurs.
	Il existe aujourd'hui très peu de créneaux pour la pratique libre alors que cette pratique se développe fortement. L'offre actuelle ne permet pas d'augmenter cette offre.
Projections 2030 selon la tendance actuelle	
	Avec 20'000 habitants supplémentaires au minimum en 2030, si rien n'est fait, les besoins vont s'amplifier et le nombre de mètres carrés de surfaces de glace par habitant risque encore de diminuer. Il faut augmenter le nombre de patinoires pour pouvoir répondre aux besoins identifiés.

1.6.3 Définition des objectifs

1. Augmenter l'offre grand public pour les sports de glace

L'offre actuelle ne permet pas d'offrir de nouveaux créneaux pour la pratique libre/ludique du patinage pour le public. **A l'horizon 2030, la Ville souhaite offrir plus d'heures de patinage libre pour le grand public, ainsi que pour le patinage artistique et le curling (entraînements et compétitions).**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- Taux d'utilisation pour la pratique libre

2. Contribuer à répondre aux besoins du GSHC SA en partenariat avec le Canton

L'offre actuelle ne satisfait aux conditions du GSHC SA tant sur le plan économique que normatif. La Ville ne peut plus assumer seule le soutien du club professionnel. **A l'horizon 2030, l'objectif de la Ville est de permettre au GSHC SA de construire un nouvel équipement propice à son développement économique et à ses performances sportives. Elle souhaite, en partenariat avec le Canton, contribuer à la construction d'une nouvelle patinoire sur le territoire du Grand Genève.**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- Nouvelle patinoire sportive
- Nombre d'heures libérées sur les deux patinoires existantes

1.6.4 Mesures de mise en œuvre pour les patinoires

N	MESURE	DESCRIPTION	OBJECTIF	PLANNING	GESTIONNAIRE/ BENEFICIAIRE	SERVICES CONCERNES/ COORDINATION	COUTS	FINANCEMENT
PA1	Nouvelle patinoire saisonnière	Acquérir une nouvelle patinoire saisonnière.	1	2019	direction du patrimoine bâti/ service des sports	service à la jeunesse	<5mio CHF	PFI projet actif chiffré 400'000 CHF
PA2	Patinoire du Trèfle-Blanc	La construction de la nouvelle patinoire intercommunale permettra de libérer des créneaux sur les deux patinoires existantes et de répondre aux besoins du GSHC.	1, 2	2022 (mise en service)	Canton	direction du patrimoine bâti, service des sports	<i>Coût construction 110 mio CHF</i>	PFI projet actif chiffré 5 mio CHF (participation de la Ville)

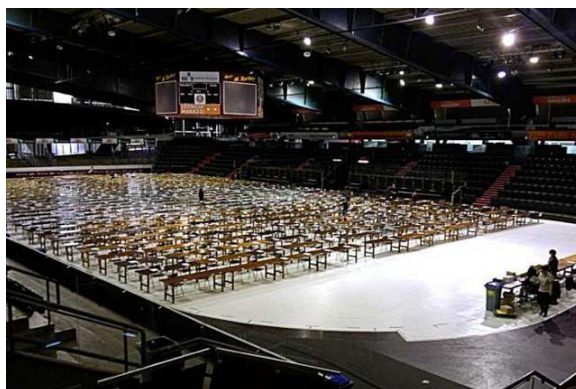
Projet autre commune

PA3	Patinoire des Cherpines	Construction d'une nouvelle patinoire 30m x 60m en même temps que la construction de la piscine	1, 2	2030	Plan les Ouates
-----	--------------------------------	---	------	------	-----------------

1.6.5 Illustrations des mesures pour les patinoires



Patinoire saisonnière des Charmilles (mesure 1)



Patinoire des Vernets (accueil des examens universitaires)



Patinoire des Vernets (match de hockey) (mesure 2)



Patinoire des Vernets (loisir) (mesure 2)



Patinoire des Vernets (patinoire extérieure) (mesure 2)



Patinoire des Vernets (école de patinage artistique) (mesure 2)

1.7 L'offre d'équipements de sports urbains

1.7.1 Evaluation de l'offre et de la demande

L'offre sport urbain de la Ville de Genève en chiffres...

- 15 équipements (y compris ceux des Evaux et le skate-parc couvert de Lancy)
- 10 proxisports (aire de fitness extérieur) dont 3 avec espace de streetworkout
- 4 skate-parcs (école de Pré-Picotot, parc des Evaux, parc des Franchises et place Chateaubriand)
- 1 bowl extérieur (Plainpalais)
- 1 streetworkout au Bout-du-Monde

Depuis quelques années, la ville a vu se développer de plus en plus de pratiques ludosportives en dehors de tout cadre institutionnel, détournant çà et là du mobilier urbain ou des équipements sportifs (ex. piscine vide) au profit de la glisse (skate, roller) ou du golf urbain, du frisbee, du football de rue ou encore du fitness en plein-air. L'engouement des jeunes pour ces nouveaux sports est important et démontre l'attrait croissant des pratiques libres plutôt que structurées.

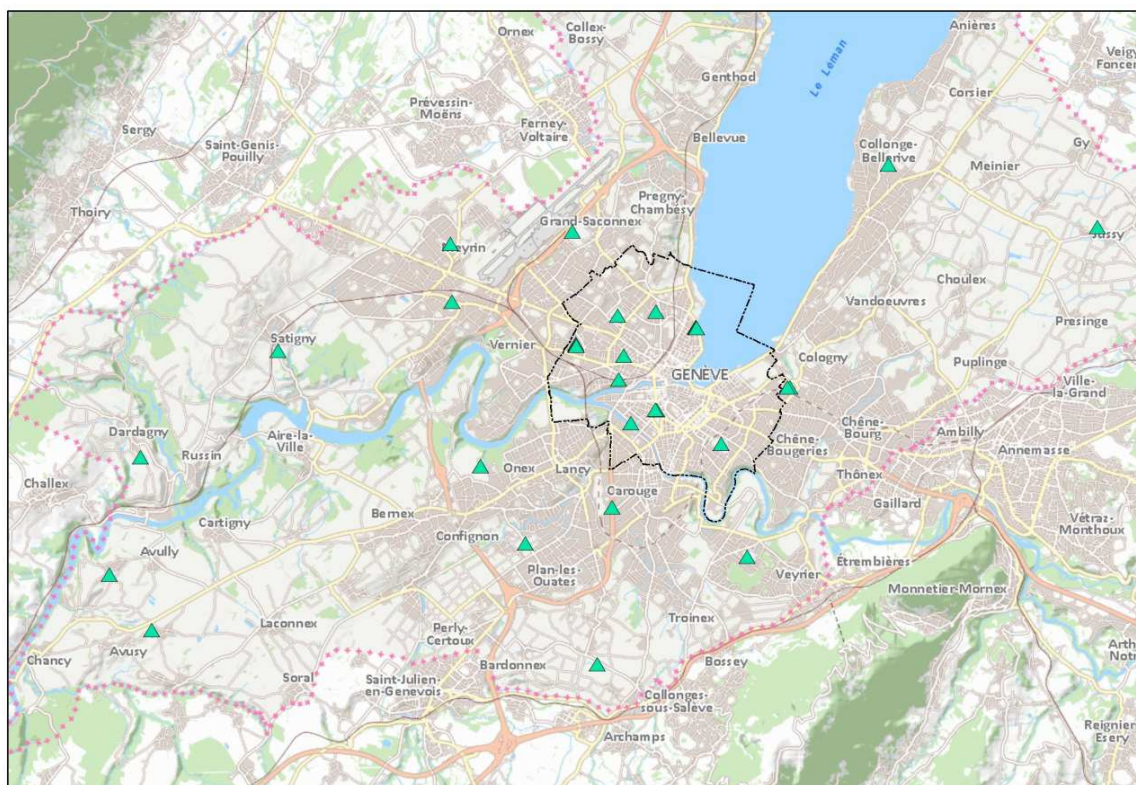


Figure 8 : L'offre d'équipements de sport urbain

En dehors de ces installations, l'ensemble de la Ville est un formidable parcours pour les coureurs et la pratique de l'urban training (qui s'appuie sur le mobilier urbain). Quelques petits skate-parcs extérieurs existent dans d'autres communes du Canton.

Toutefois, 38% seulement de la population genevoise estime que l'offre est bonne. 23% l'estiment insuffisante ou mauvaise. Des demandes s'élèvent aujourd'hui pour que la Ville crée des espaces plus polyvalents, accessibles aux plus jeunes et à tous les sports urbains de glisse, et même un espace couvert praticable en toute saison (cf. M-930 « skate-parcs dans nos parcs et sur nos places »).

En effet, l'offre de skate-parks est uniquement extérieure et relativement insuffisante par rapport aux besoins. Il manque des lieux d'initiation pour les plus jeunes.

Le bowl extérieur de Plainpalais est réservé aux skates, rollers, trottinettes BMX, mais inaccessible aux moins de 10 ans. Victime de son succès, il est aujourd'hui très fréquenté. Les installations du parc des Evaux sont relativement complètes mais situées sur la commune d'Onex. Les skate-parks de l'école Pré-Picot et des Franchises se réduisent à un banc de skate. Seul le skate parc de Chateaubriand présente plusieurs installations accessibles à tous. A proximité immédiate, sur la commune de Lancy on trouve enfin sous les voies du viaduc un skate-park avec quelques installations.

Ce manque de lieux reporte la pratique dans la rue, sur les places où le mobilier urbain peut faire office de tremplins ou de rampes, au risque de se détériorer rapidement. Les installations de sport en plein-air (proxisports ou streetworkout) rencontrent un succès important. Elles sont le symbole du développement de la pratique libre du sport et présentent une alternative plus accessible financièrement au fitness privé.

L'installation de streetworkout du Bout-du-Monde est vétuste et potentiellement dangereuse pour les pratiquants. Les proxisports sont saturés à certaines heures de la journée. Les parcours de course ne font pas l'objet d'une signalétique sur le terrain mais 4 parcours reliant les installations proxisports sont disponibles via l'application smartphone « sport city tour ». A cela s'ajoute des applications qui permettent de visualiser ses performances et son parcours, de suivre différents types d'entraînement et de partager en ligne le parcours effectué. Ces applications rencontrent un grand succès et remettent en question la nécessité de baliser physiquement les parcours. Elles pourraient être mieux mises en avant sur le site internet de la Ville.

1.7.2 Identification des besoins

L'analyse de l'offre et de la demande croisée aux normes de l'Office fédéral des sports, nous permet de déterminer si les besoins actuels sont satisfaits et de vérifier les observations faites sur le terrain.

<i>Besoins en 2016: offre d'équipements de sport urbain</i>	
	Il existe aujourd'hui très peu de créneaux pour la pratique libre alors que cette pratique se développe fortement. L'offre actuelle ne permet pas d'augmenter cette offre. Les besoins ne sont pas satisfaits. Les installations de streetworkout existantes sont vétustes et trop peu nombreuses. Le bowl de Plainpalais est saturé et inadapté aux plus jeunes. Il n'existe aucune installation couverte. Il manque une offre pour l'initiation des plus jeunes.
<i>Projections 2030 selon la tendance actuelle</i>	
	Avec 20'000 habitants supplémentaires au minimum en 2030, si rien n'est fait, les besoins vont s'amplifier et le nombre d'équipements de sports urbains par habitant risque de diminuer. Il faut augmenter le nombre d'équipements pour pouvoir répondre aux besoins identifiés.

1.7.3 Définition des objectifs

1. Améliorer l'offre d'équipements existante en sports urbains

Certaines installations existantes doivent être améliorées pour être mieux utilisées (ex. streetworkout, terrains de basketball et volley extérieurs au Bout-du-Monde). **A l'horizon 2030, la Ville souhaite optimiser les installations de sports urbains existantes.**

Indicateur de suivi de l'objectif :

- Nombre d'installations rénovées
- Indice de fréquentation

2. Augmenter l'offre d'équipements de sports urbains

L'offre actuelle est insuffisante et demande à être complétée en vue des besoins actuels et futurs. **A l'horizon 2030, la Ville souhaite augmenter l'offre d'équipements en sports urbains (en particulier pour l'initiation des plus jeunes) et la localiser de préférence dans les centres sportifs, à proximité des écoles ou dans les parcs (cf. plan directeur des sports 2016-2020, axe 1, projet 1D « Favoriser le développement de la pratique du sport en milieu urbain).**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- Nombre de nouveaux équipements
- Nombre d'équipements urbains / habitant
- Nombre d'équipements propices à l'initiation des plus jeunes

3. Favoriser l'aménagement de l'espace public en faveur de la pratique des sports urbains

De plus en plus de sports se pratiquent dans l'espace public contribuant ainsi à son animation, à la création de liens sociaux, mais aussi parfois à sa dégradation ou à son encombrement. **A l'horizon 2030, la Ville souhaite favoriser, dans certains lieux ciblés, l'aménagement de l'espace public propice à la pratique du sport (urban training, course à pied, musculation).**

Indicateurs de suivi de l'objectif :

- Nombre de nouveaux équipements dans l'espace public

1.7.4 Mesures de mise en œuvre pour le sport urbain

N	MESURE	DESCRIPTION	OBJECTIF	HORIZON DE REALISATION	GESTIONNAIRE/BENEFICIAIRE	SERVICES CONCERNES/COORDINATION	COUTS	FINANCEMENT
U1	Centre sportif de Richemont	Transformer l'aire de lancer de poids du stade de Richemont en aire de streetworkout.	1	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti / service des sports	service des écoles, service à la jeunesse	<i>Coût de rénovation</i> <5mio chf	Non planifié dans le PFI
U2	Centre sportif du Bout-du-Monde (streetworkout)	Déplacer et rénover le streetworkout au Bout-du-Monde	1	Court terme (2018-2021)	direction du patrimoine bâti / service des sports	service des écoles, service à la jeunesse	<i>Coût de rénovation</i> <5mio chf	Non planifié dans le PFI
U3	Equipements sportifs urbains dans les parcs et les espaces publics (Proxisports, arènes multisports, streetworkout)	Evaluation des installations existantes et planification d'une deuxième série d'opérations	2	Court terme (2018-2021)	service des écoles	service des sports, service d'aménagement, service à la jeunesse, service d'aménagement urbain	<i>Coût de construction</i> <5mio chf	PFI projet actif chiffré 400'000 CHF
U4	miniskates dans les quartiers	Sur la base de l'évaluation de l'offre réalisée en 2016, lancer une étude de planification pour implanter des modules de skate parc dans les quartiers	2	Court terme (2018-2021)	service des écoles	service des sports, service d'aménagement urbain, délégation à la jeunesse	<i>Coût de construction</i> <5mio chf	Non planifié dans le PFI

U5	Parcours de courses	Planifier la création de nouveaux parcours de courses jalonnées	2, 3	Court terme (2018-2021)	service d'aménagement urbain / service des sports	service de la jeunesse, Agenda 21	<i>Coût de construction</i> <5mio chf	Non planifié dans le PFI
U6	Skate-parc couvert	Collaborer avec Lancy pour fermer et agrandir le skate-parc sous les voies.	2, 3	Court terme (2018-2021)	services des sports de Lancy	service des sports service des écoles, service à la jeunesse	Financement privé	/
U7	Place des Vernets	Créer un espace extérieur de sports urbains sur la place des Vernets	2	Moyen terme (2022-2025)	service d'aménagement urbain / service des sports	service d'urbanisme, service des écoles, délégation à la jeunesse	<i>Coût de construction</i> 5 – 20mio CHF	Non planifié dans le PFI
U8	Centre sportif du Bout-du-Monde (espace initiation sports urbains)	Créer un espace d'initiation skate/vélos/ trotinettes au Bout-du-Monde	2	Long terme (2026-2030)	service d'aménagement urbain / service des sports	service des écoles, service de la jeunesse, service d'aménagement urbain	<i>Coût de construction</i> <5mio CHF	Non planifié dans le PFI

1.7.5 Illustrations des mesures pour le sport urbain



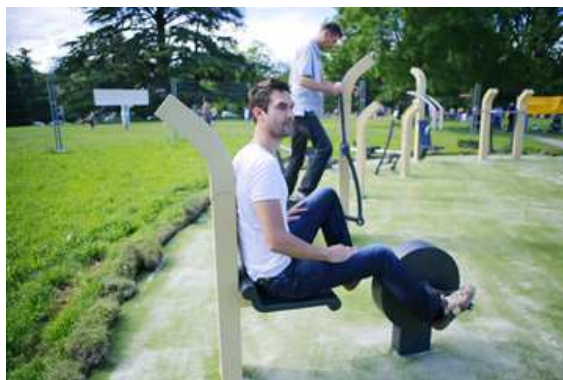
Skate-parc couvert et gratuit à Paris. Surface modulable. (mesure U6)



mini skate-parc à Paris sous le métro aérien (mesure U6)



Aménagement d'une façade pour le sport urbain, Superkilen Copenhagen (mesure U7)



Proxisport dans un parc de la Ville de Genève (mesure U1)



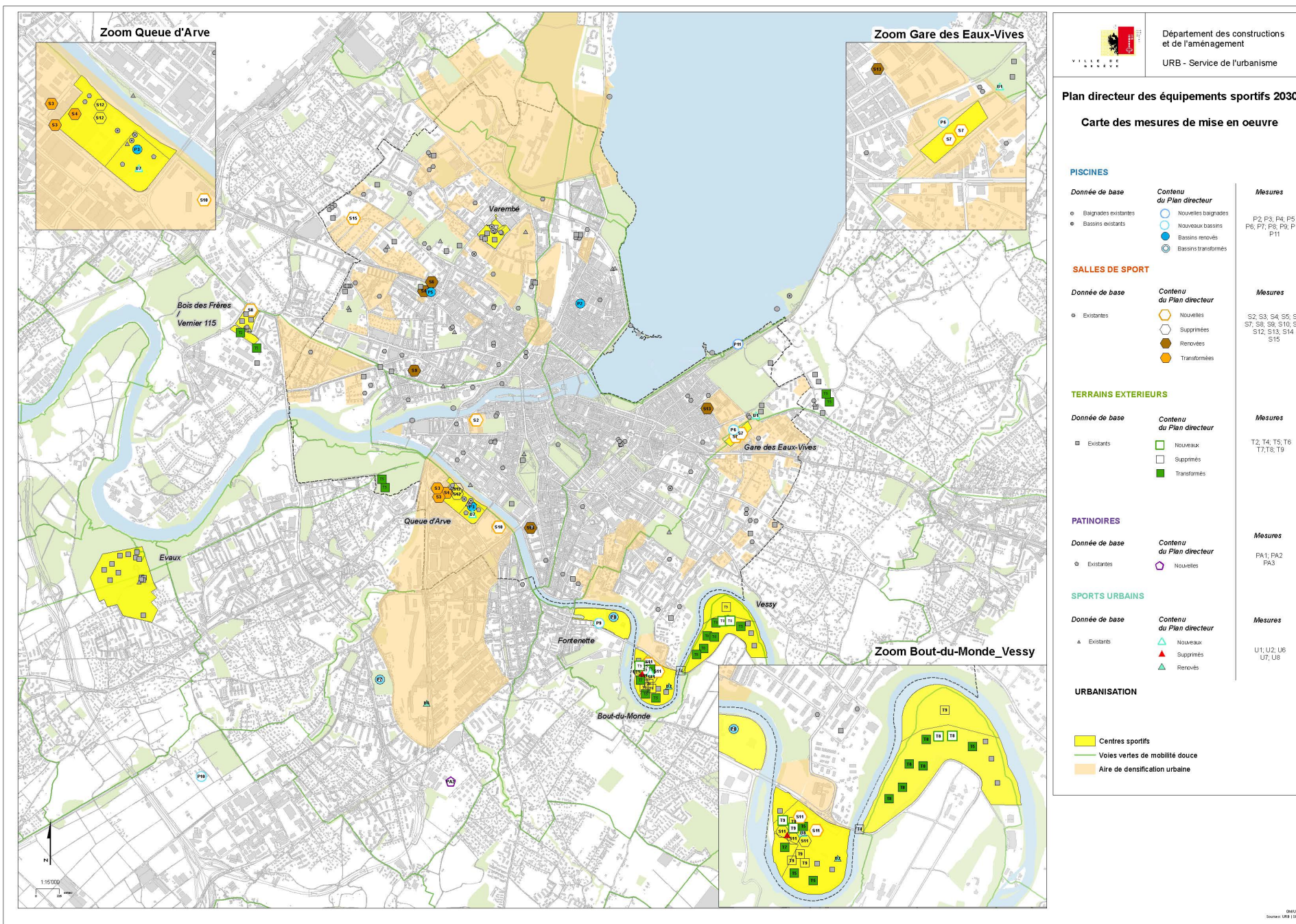
Superkilen – parc rouge, Copenhagen, parc de sport urbain (mesure U7)



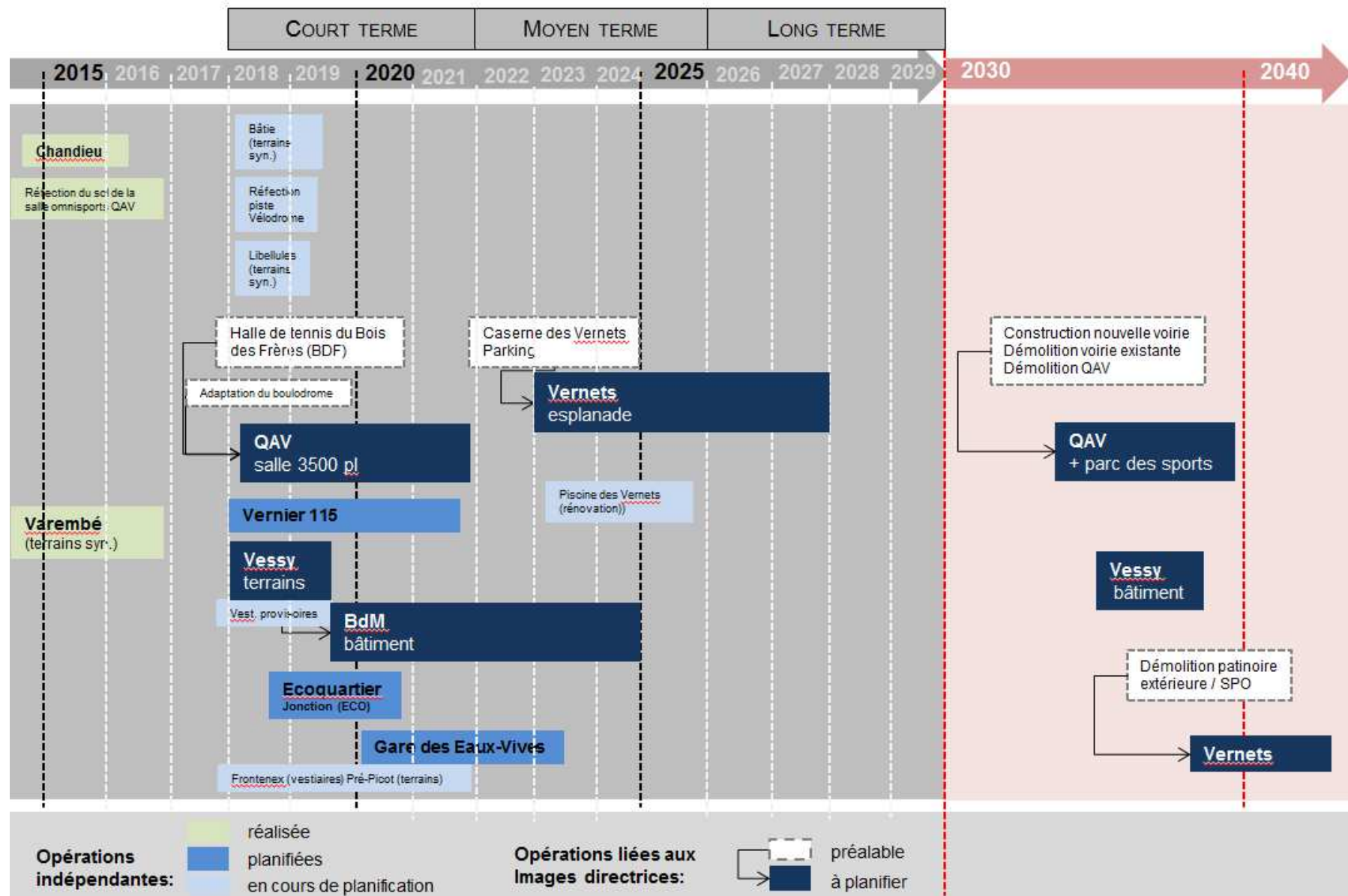
Sihlcity, Zurich, piste de BMX tous âges (mesure U8)



Streetworkout à Lausanne (mesures U1 et U2)



Planning de mise en œuvre des mesures



Références bibliographiques

Inventaire des équipements sportifs (PR-971, agence LMLV, I-Consulting BG, Paysagegestion, 2013)

Etude de restructuration des centres sportifs (PR-971, KCAP, 2015)

Plan directeur de quartier du centre sportif du Bout-du-Monde et image directrice de la Queue d'Arve (Service d'urbanisme 2016-2017)

Plan directeur cantonal Genève 2030

Enquête nationale sport suisse (Adrian Fisher, Markus Lamprecht, Doris Wiegand, Hanspeter Stamm, Observatoire sport et activité physique Suisse, 2014)

Guide des conceptions des installations sportives – Principes de planification – OFSPO norme 011 (2007)

Installations sportives – Principes de planification – OFSPO norme 001 (2010)

Installations sport de glace – Principes de planification – OFSPO norme 401 (2008)

Installations en plein-air – Bases de planification – OFSPO norme 101 (2002)

Piscines – Principes de planification – OFSPO norme 301 (2008)

Salles de sports – OFSPO norme 201 (2008)

Installations de tennis – bases de planification – OFSPO norme 530 (2013)

Analyse de la politique du sport et des loisirs de la Ville de Genève sous l'angle du genre et du respect de l'égalité entre femmes et hommes – pré-rapport de décembre 2016 – Yves Raibaud et CESSÉD

Plan directeur des sports – 2016 – département de la culture et des sports

Annexe : Image directrice de la Queue-d'Arve

L'étude préalable à la rédaction du Plan directeur des équipements sportifs a poussé la réflexion au-delà de 2030, notamment en lien avec l'élaboration d'une image directrice sur l'évolution du centre sportif de la Queue d'Arve/Vernets, projet intégré dans le périmètre de développement du PAV.

L'image directrice propose une densification forte du centre sportif en accompagnement du développement urbain dense prévu sur le PAV. Le site, à condition de ménager des espaces libres non bâtis, permet cette densification.

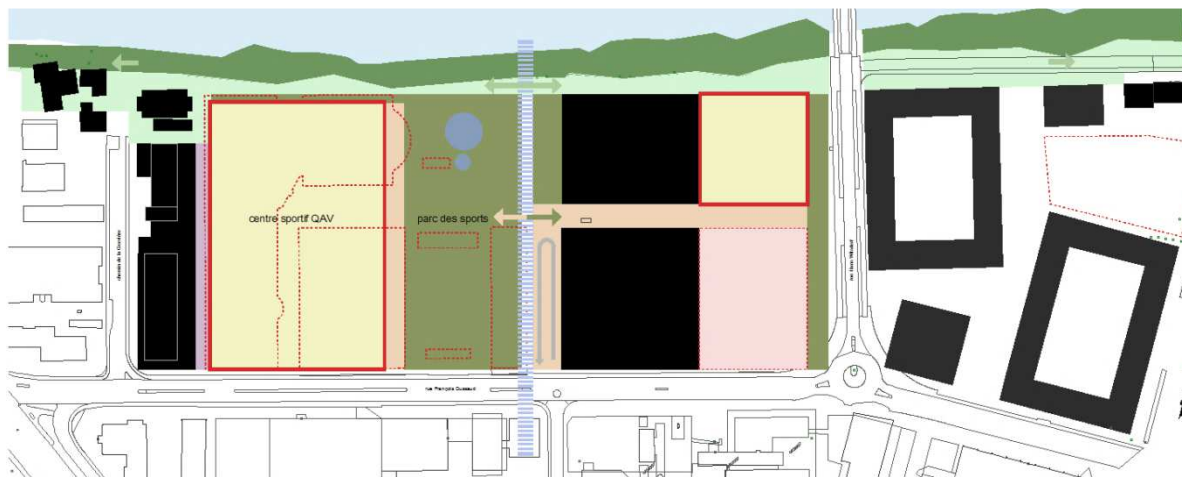


Image directrice de la Queue d'Arve, 2016

A l'horizon 2030-2035, la bâtiment de la Queue d'Arve sera en bout de vie et nécessitera d'importants travaux. Le déménagement du bâtiment de la Voirie de la Ville de Genève, prévue par le PDQ PAV, est un préalable à la démolition - reconstruction d'un bâtiment de dimensions supérieures à l'actuel offrant un potentiel de développement important et pouvant accueillir, notamment, une salle destinée à de grandes manifestations sportives. Cette densification est rendue acceptable par la création en contre-point d'un parc des sports de grande dimension, lui aussi conforme au PDQ PAV.

Le parc, ouvert au public, pourrait intégrer la remise à ciel ouvert de la rivière (objectif PDQ PAV) à condition que celle-ci respecte un tracé plutôt rectiligne, permettant de laisser un maximum d'espace plat pour l'implantation ponctuelle de terrains de sports extérieurs de petite dimension. Un cheminement piéton devrait permettre de traverser la rivière et de relier les deux centres sportifs Vernets et Queue d'Arve.

Côté Vernets, la patinoire et la piscine couverte sont maintenues étant donné leur grande valeur architecturale et leur importance du point de vue de la pratique sportive. Un potentiel constructif important a été identifié devant la piscine qui permettrait la construction d'un bâtiment de haut gabarit faisant face au nouveau quartier des Vernets. En contre-point à cette densification bâtie, la place des Vernets est envisagée comme une place, libre de construction à l'exception d'un éventuel couvert, place publique et en même temps zone de sports urbains.

Le déménagement de la Voirie n'est pas envisagé avant 2030 c'est pourquoi ce développement est prévu à long terme. Toutefois, la place des Vernets devrait être libérée, elle, dès 2025, en lien avec le projet de construction de la caserne qui prévoit de reloger les places de stationnement actuellement en surface dans un parking souterrain. La place des Vernets pourrait donc être concrétisée avant 2030. C'est la raison pour laquelle elle est intégrée comme mesure du plan directeur des équipements sportifs.

Cette densification du centre sportif Vernets/Queue d'Arve offre des possibilités importantes en termes d'augmentation de l'offre d'équipements sportifs. Il constitue un des derniers potentiels restant en Ville de Genève pour répondre aux futurs besoins sportifs de la population.